### REPUBLIQUE FRANCAISE

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de Riaiffe

## REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif à		
		_
	Projet de parc éolien sur la commune de Riaillé	
	<u>Maître d'ouvrage</u> : Société SAS EOLA DEVELOPPEMENT	_
	ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à :	_
	. la demande d'autorisation environnementale unique pour la réalisation du projet précité,	
		_



### **ENQUETE RELATIVE**

A

Demande d'autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricale à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant trois aérogémérateurs, implantée sur le territoire de la commune de Riaillé

Maitre d'ouvrage: SAS FOLA Développement - Parc volven de Ricullé - Bourg Chevreut.

En exécution de l'arrêté du 18/01/2022 nº 2022/iCPE/001 de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M. CHEPEAU Claude ai ouvert, ce jour, le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Riaille

Le 14/02/2022

le 1/03/2022

(C

Pannecé, le 3 mars 2022



Couvrier recommandé avec AR ouvert par mes soins le 11/03/2022 lors de la permanence nº2 le commissaire inquêteur,

**BEAUJARD** Joseph

Les Bas Roseaux

44440- PANNECE

beaujardjoseph@gmail.com

Tel: 0675517269

Objet: ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN d'EOLA – BOURG CHEVREUIL RIAILLE

Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Par la présente, je viens contester la validité de l'Arrêté Préfectoral N° 2022/ICPE/048 signé le 9/02/2022 abrogeant l'Arrêté N° 2022/ICPE/001 portant ouverture de l'enquête publique sur le projet de parc éolien Riaillé Bourg Chevreuil SAS EOLA Développement commune de Riaillé, <u>au motif suivant :</u>

Dans l'article 3 de cet Arrêté, ne figure pas, au titre des communes situées dans un rayon de 6 km autour de "l'installation projetée", LA COMMUNE de PANNECE.

Or, cette commune se situe dans un rayon inférieur à 6km de l'installation projetée, comme le démontre les calculs sulvants :

1/ distance entre le point de la commune de PANNECE le plus proche et "l'installation projetée ", à savoir dans ce calcul N°1 à la limite, au minimum du survoi des pales de 63 mètres de l'éolienne E1 :

Point de la commune de PANNECE le plus près : A l'ouest du village de la Hervelinière, commune de PANNECE et au nord du village de la Guillarderie, commune de TEILLE : point de coordonnées suivantes : VOIR DOCUMENT JOINT A / 47.492152, -1.275614

Coordonnées du point à la limite au minimum, du survol des pales de 63m de l'éolienne E1/47.509026, -1.350920

La distance entre ces 2 points est de 5,960 KM, voir DOCUMENT JOINT B

RPa 1 RPa2 (RPa 3 (C 5 7 E)



Regu en mains propres le 24/05/2012 le commissaire inquêteur;

Anne COCHARD Le Mistral 17 rue de la Marrière 44300 Nantes

Louis-Marie COCHARD 28 avenue de Cossé-Brissac 44540 Saint Mars la Jaille (Vallons de l'Erdre) A l'attention de Monsieur Claude CHEPEAU Commissaire Enquêteur Mairie de Riaillé 170 rue du Cèdre 44440 Riaillé

Nantes, le 05 mars 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes propriétaires indivis des parcelles agricoles YM63 et YL01 situées à Bourgchevreuil – Riaillé (44).

Ce projet de la SAS Eola développement concernant la construction de 3 éoliennes industrielles sur le site de Bourgchevreuil à Riaillé prévoit le survol de notre parcelle YM63 par l'éolienne E3 (emprise au sol de 1648 m² de survol) ainsi que le survol de notre parcelle YL01 par l'éolienne E2 (emprise au sol de 354m² de survol).

Nous refusons le survol de nos terrains et n'avons signé aucun accord avec la SAS Eola Développement, nous n'accorderons aucune autorisation ou servitude de survol, ni aucune autorisation ou servitude de passage, sur nos terrains agricoles YM63 et YL01 situés à Bourgchevreuil – Riaillé.

Nous sommes opposés à la construction d'éoliennes industrielles à Bourgchevreuil – Riaillé pour les raisons suivantes :

- Trop de projets concentrés sur 20km, la multiplication de zones industrielles en pleine campagne , avec des risques de saturation paysagère et d'encerclement ...
- Pour préserver les paysages, un bien commun, les éoliennes industrielles par leur gigantisme (bien plus hautes que la Tour de Bretagne à Nantes ...) écrasent, envahissent, banalisent et détruisent les paysages,...l'esprit du lieu disparaît ...
- Pour préserver l'environnement et la biodiversité dans une zone qui devrait être particulièrement protégée compte-tenu de ses zones humides, de l'Etang de la Provostière, site remarquable, labellisé zone natura 2000, avec son riche écosystème, ses magnifiques vues panoramiques, une grande biodiversité à préserver impérativement; présence de nombreuses espèces d'oiseaux dont le balbuzard pêcheur et les chauves-souris particulièrement menacées actuellement, « en moins de vingt ans, les éoliennes en France auraient causé la mort de quelque 1,6 millions de chiroptères, selon l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (Ademe). » (1)
- Risque de dégrader définitivement ce territoire bocager à vocation agricole, qu'il devienne à terme une friche industrielle, bétonnage des terres, infrastructures d'accès, pollution des sols et nappes phréatiques avec des résidus de peinture, huiles de vidange, champs electromagnétiques, ...
- Perte d'attractivité de ce territoire, impact sur l'activité touristique (gites), les monuments historiques : Abbaye de la Meilleray ...

Suite RPa7

Pierre RAITIERE 161 chemin de la Halte 44440 Teillé

e-mail: p.raitiere@free.fr

Riaillé le 21-03-2022

Objet : Observations sur l'enquête d'utilité publique pour le projet de

Parc éolien citoyen de Riaillé Bourg-Chevreuil.

Je suis favorable à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Riaillé et aussi sur les communes environnantes avec les raisons suivantes.

Nos besoins en énergie électrique, sont sans cesse en augmentation -chauffage - transport - industrie - etc .......

L'éolien permet d'avoir une production énergétique sur place pour les besoins de notre territoire. Ce type de production permet une utilisation locale sans avoir des pertes de transport qui sont nuisible pour l'environnement. Qui dit transport lointain dit coût, perte et nuisance.

Un parc éolien citoyen permet aux souscripteur locaux de s'investir localement et en contre partie d'en recevoir les dividendes. Cela évite d'avoir des actionnaires éloignés et étrangers d'en percevoir les bénéfices. L'économie locale en a bien besoin.

C'est aussi d'avoir localement une action écologique positive pour réduire le réchauffement climatique. Il est urgent d'agir positivement et en utilisant des moyens naturels (le vent) si nous voulons laisser à nos enfants et petits enfants une planète un peu plus propre.

Par rapport au nucléaire il y a aussi, l'après, .......

On sait comment démanteler démonter et recycler une éolienne, il en est pas de même pour une centrale nucléaire. Actuellement la centrale nucléaire de Brénnilis (Finistère) qui est à l'arrêt depuis 36 ans (1985) n'est toujours pas démantelée. Le coût du démantèlement n'est à ce jour pas chiffré. De plus l'on ne parle pas des déchets radio-actifs et de leur retraitements ou enfouissement car personne n'en veut chez soit. Alors combien coûte réellement le kilowattheure (KWh) nucléaire, mystère, le double ou le triple de ce que l'on nous rabâche dans les médias ???

Hait

Tel est ma position sur ce projet de Parc éolien citoyen sur la commune de Riaillé.

Pierre RAITIERE

nicolas. trichet@laposte.net



Je suis grand jure et je minquiete pour l'avenir de mes 7 jetits enfouds. Les rapports du GIEC montant que les conditions de vie et d'habitalilité sur l'erre risquent de se dégrader considérablement.

vite la consommation d'emigie fossile

Le modime ne peut être une solution de l'ait de la vieillerse des centrales qui sont de plus en plus souvent à l'arrêt pour des raisons de sécurité. Le plus, la construction de nonvelles centrales prendre de nondreuses années.

Le dernier rapport de RTE montre qu'il fandra multiplier par 2,5 au minimum la production échienne terrestre d'électricilé même si un programme de construction de centrales muliaire est lancé.

### Teillé le 26 mars 2022

### DOCUMENT FAISANT FOI



pour les membres du club d'investissement ROG'EOLE, la Rogerie - 44440. TEILLE

Habitants à proximité du futur parc Eolandes, et après nous êtes renseignés et avoir vu d'autres parcs éoliens, nous avons décidé de soutenir, en toute connaissance de cause, le projet de parc de Bourg Chevreuil ;

Nous sommes donc favorables à ce projet.

Pascal Gratien président du club Rog'éole

La Rogerie TEILLE

Stéphanie Rincé trésorière du club Rog'éole La Rogerie TEILLE

Membres:

André Ronzeray

La Rogerie TEILLE

Vincent Corbard

La Rogerie TEILLE

Maguitte Gastineau La Rogerie TEILLE

Blandine Gratien La Rogerie TEILLE

Josiane Ronzeray La Rogerie TEILLE Jastineau

6

31/03/2022 - Quatre documents remis en permanence par
l'Association Solmoter et annexés au registre papier:
1) Remarques emises per l'Association Solmoter suite
à l'analyse du dossier d'étude d'impact environnemental -
mars 2022
2) Remarques complémentaires de l'Association Solmoter sur l'étude acoustique (AMBA pour le compte d'EOLA
Développement - mars 2022
3) Remarques émises par l'Association Solmoter suite à l'
analyse du dosser d'étredes d'impact environnemental -
Go'logoe, hydrologoe, fracturation des roches et transferts
potentiel de champs électromagnétiques
4) Lettre au covorier des lectours Ouest-France du 9/08/2021
Le commissaire enquêteur
ayan

31/03/2022 - Manifeste de soutien au projet échen atoyen de
Bourg Chevreil à Riaillé, remis en permanence par H. gérard
31/03/2022 - Manifeste de soutien au projet échen atoyen de Bourg Chevreuil à Riaillé, remis en permanence par H. gérard Duris et annexé au registre papier (46 feuilles A4) Le commissaire enquêteur
le commissaire enque leur
Chion
·

Doarment 1 remis le 31/03/2022 en permanence

(annexé au registre papier)



### Enquête publique du projet EOLA de BOURG CHEVREUIL Communes de Trans sur Erdre et Riaillé Arrêté n°2021 /ICPE/2268

Remarques émises par l'Association SoVnoter suite à l'analyse du dossier d'étude d'impact environnemental.

Mars 2022



Association SoVnoter 141 La Gréhondière44440 TEILLE association.soVnoter@gmail.com Decument 2 remis le 31/03/2022 en permanence (annexé au registre papier)



### REMARQUES COMPLEMENTAIRES DE L'ASSOCIATION SOVNOTER SUR L'ETUDE ACOUSTIQUE GAMBA POUR LE COMPTE d'EOLA **DEVELOPPEMENT**

Mars 2022

**Association SoVnoter** 141 la Gréhondière 44440 Teillé association.sovnoter@gmail.com Document 3 remis le 31/03/2022 en permanence

(annoxé au registre papier)



### Enquête publique du projet EOLA de BOURG CHEVREUIL Communes de Trans sur Erdre et Riaillé Arrêté n°2021 /ICPE/2268

Remarques émises par l'Association SoVnoter suite à l'analyse du dossier d'étude d'impact environnemental.

Geologie, hydrologie, fracturation des roches et transfert potentiels de champs électromagnétiques



141 La Gréhondière 44440 TEILLE association.sovnoter@gmail.com

## Duest Freunce

Courrier des lecteurs

# « Quand trop d'éolien tue l'éolien... »

Environment « Je ne suis pas contre l'éolien sur le fond, mais contre une concentration effrénée sur certains territoires, comme les pays d'Ancenis et de Châteaubriant (Loire-Atlantique). »

Joseph Beaujard (Loire-Atlantique)

Je réagis au courrier de M. Lemosquet - La chasse aux éoliennes est ouverte - (O.-F. du 18 juillet).

que j'habite à 500 m d'éoliennes depuis dix ans, supporte le désagrément du bruit et de la vision de huit éollennes de 100 m de haut mais Je voudrais signaler en préambute ceci ne m'empêche pas de vivre.

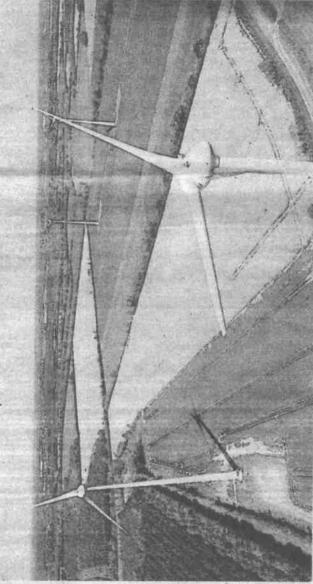
Je ne suis pas contre l'éoilen tant que l'éolien ne tue pas l'éolien,

Je m'explique... Les pays d'Ancenis et de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, totalisent à ce jour environ a sance installée qui doit avoisiner les 300 MW et on assiste actuellement à une frénésie de projets d'instaltations minima 170 éollennes pour une puisde nouvelles éoliennes sur ce territoi-

éolien), font l'objet d'une intense cais peut accueillir des éoliennes donc les zones favorables dont nous sommes, répertoriées dans les Seulement 20 % du territoire franex-ZDE (zones de développement selon la ministre Barbara Pompili, prospection.

Et l'on s'en va, si rien n'est falt, vers avec à la clé, une saturation visuelle et Et rien ne bouge I Aucune instance en charge de la gestion et l'avenir de ce territoire d'Ancenis et de Châteauune création ad nauseam d'éollennes une campagne totalement défigurée. briant ne semble consciente de dérive en cours...

Le laisser faire prévaut... Pas de pilote dans l'avion, semble-t-il, pas de vision... On laisse les maires des com-



Une éollenne dans un parc éollen du pays d'Ancenis et des champs de colza.

munes sans consignes...

comme à Pannecé (refus de toute (Ce sont des affaires privées entre Certains d'entre eux prennent courageusement leurs responsabilités nouvelle pré-étude d'éoliennes dans la commune), quand d'autres, tel Ponce Pliete, s'en lavent les mains... opérateurs et propriétaires de ter-

cientes, elles, de la dérive et qui vivent essayent de résister par le blais En attendant, les populations consterritoires, sublesent, 888

d'associations qui interpellent maires et préfet du département sans resuisubir et s'accommoder d'aérogéneratat... Comme si «l'arrière-pays » devait teurs demain de 180 m de haut et ce, ad libitum...

citement reconnu dans les zones d'exclusion. Pes d'éoliennes dans la zone 10 km de part et d'autre de la Qu'on ne nous dise pas que les éoliennes ne défigurent pas le paysage. Leur impact défavorable est impli-

PROTO. FRANCK DUBRAY, OLL. 71

Encore une fois, je ne suis pas cor tre l'éoilen sur le fond, mais contr une concentration effrénée sur o tains territoires. Oui, M. Lemosqu mais à ce que vous appelez . de pro-éollen, je vais participer de chasse ouverte aux éoliennes ».

rop d'éoliennes, abîmé, defini ésionnée ». Le mot s'applique d'Ancenis et de Châteaubriant notre campagne. A un « amère pe anagramme d'éoliennes ré. Oui, lésionné.

C'est sûr que d'Ancents, la vue n'est Loire par exemple.

		161	
 17	+1		
			*
			-



X	
•	
•	






	-			_
				_
·				
	-			_
-				_
				_
			747	
	2			
	21			
	9			
	9			
	9	÷		
	9			
				_
				_



5.			
		1	 
			K
			1



Le 31 mars 2022 à 12 heures
Le délai d'enquête étant expiré,
Je soussigné(e) Claude CHEPEACE déclare clos le présent
registre qui a été mis à la disposition du public pendant  31 jours consécutifs
du 1 mars 2022 au 31 mars 2022
de 8 H 30 à 12 H30 du lundiau vendredi
et de 13 H30 à 16 H30 le vendredi
(sauf dimanche et jours fériés) 10 h à 12 h le samedi
Les observations ont été consignées au registre par
1ère lettre en date du $3/63/2027$
de M. Joseph BEAUJARD
2ème lettre en date du <u>5/03/2022</u> de M. Mulande COCHARD, M. Louis-Marce COCHARD
3ème lettre en date du 29/03/2022

C

_e présent registre ainsi que les ${\mathcal G}$
pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins
e 28/04/2022 à M ma BRANJAUNEAU
Préfecture de la loire-Allantique
Bureau des procédures environnementales
Bureau des procédures environnementales et foncières
8 quai Ceineray, BP 33515
11,035 NANTES CEDEX 1

¥.

Doarment 1 remis le 31/03/2022 en permanence

(annexé au registre papier)



### Enquête publique du projet EOLA de BOURG CHEVREUIL Communes de Trans sur Erdre et Riaillé Arrêté n°2021 /ICPE/2268

Remarques émises par l'Association SoVnoter suite à l'analyse du dossier d'étude d'impact environnemental.

Mars 2022



Association SoVnoter 141 La Gréhondière44440 TEILLE association.soVnoter@gmail.com

### Sommaire

### 1.Introduction

- 2.Analyse du document GAMBA/SAS EOLA/Projet éolien de Bourg Chevreuil Communes de Trans sur Erdre et Riaillé : Note de calcul d'Impact Acoustique E126 4.0 MW HH 116m
- 3. Risque engendré par le futur emplacement de l'éolienne E1
- 4. Concertations sur les villages à proximité du Parc éolien
- 5.Impact sur les espèces protégées : Le Balbuzard Pêcheur
- 6.Production éolienne sur le territoire de la COMPA Pays d'Ancenis

### 1. Introduction

L'association **SoVnoter** souhaite déposer ses remarques et ses questionnements sur le projet du parc éolien de Bourg Chevreuil, concernant les communes de Trans sur Erdre et Riaillé, en tant que citoyens impliqués sur le devenir de leur territoire.

L'association SoVnoter a été créée par le collectif La Gréhondière à Teillé suite au projet d'un parc éolien à la Gréhondière à Teillé porté par VALECO. Elle est composée de 38 adhérents citoyens impliqués sur le devcenir de leur territoire ,et travaille en cohésion avec la fédération ADPH 44, l'association VCNA contre le projet éolien sur Belligné , les collectifs contre le parc éolien de la Houssais, le parc éolien Eolandes à Teillé.

**SoVnoter** souhaite s'impliquer sur l'ensemble du pays d'Ancenis et Chateaubriant pour protéger les espaces naturels, lutter contre toutes les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, à l'humain, à la faune et à la flore.

Nous souhaitons une gestion raisonnée et une contribution équitable de chaque territoire au developpement des énergies renouvelables sur notre territoire, dans l'écoute et le respect des populations concernées par ces programmes..

### 2. Analyse du document GAMBA/SAS EOLA/Projet éolien de Bourg Chevreuil Communes de Trans sur Erdre et Riaillé: Note de calcul d'Impact Acoustique E126 4.0 MW HH 116m

### Remarques émises dans le cadre de l'enquête publique du projet EOLA de Bourg CHEVREUIL

suite à la l'analyse du document suivant :

GAMBA/SAS EOLA / Projet éolien de Bourg Chevreuil Communes de Trans sur Erdre et Riaillé

Note de Calcul d'IMPACT ACOUSTIQUE E126 4.0 MW HH116 m

### Considérations liminaires:

Le projet éolien de Bourg Chevreuil venant s'adjoindre en parallèle à celui autorisé de Mont Friloux (la distance entre les 2 lignes d'éoliennes étant de 500 m environ ), les remarques qui suivent s'appuient

- Sur l'analyse du document EOLA/GAMBA qui précise intégrer les valeurs du bruit résiduel mesurées par JLSI Acoustique mandaté par WINSTROM dans le cadre du projet éolien MONT FRILOUX autorisé.
- Sur la lecture en conséquence, des documents suivants relatifs au projet autorisé MONT FRILOUX communiqués lors de l'enquête de ce dernier et intitulés comme suit :
- 44- WINDSTROM-TSE-4-1-EtudeImpact\_part 5\_
- 44- WINDSTROM-TSE-4-1-EtudeImpact\_part 2\_

L'étude GAMBA pour le compte d'EOLA s'appuie donc sur les mesures de bruit résiduel réalisées du 8 au 15 novembre 2016 en 8 points différents, par JLSI Acoustique pour le compte de WINDSTROM, pour des vitesses de vent d'ouest de 3 à 9 m/s en partie diurne et de 3 à 8 m/s en partie nocturne.

(Page n° 107 du doc WINDSTROM part 2)

### Annexe 1

### Statistiques du vent à Nantes

La rose des vents représentative du secteur d'étude est celle fournie par la station de Nantes-Bouguenais.

Les données ont été recueillies sur une période de 29 années (entre le 1er janvier 1971 et le 31 décembre 2000).

La rose des vents ci-après représente la distribution annuelle des vents (tous mois et toutes heures confondues).

Les vents sont classés selon trois catégories :

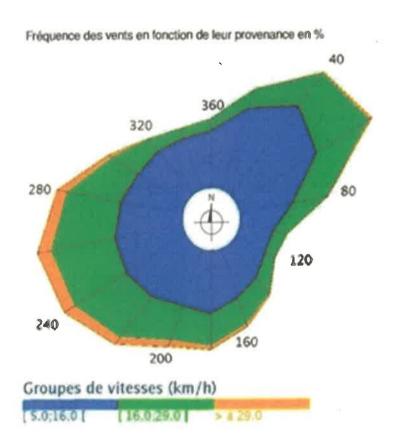
- vents dont la vitesse est comprise entre 5 et 16 km/h (bleu),
- vents dont la vitesse est comprise entre 16 et 29 km/h (vert),
- vents dont la vitesse est supérieure à 29 km/h (orange).

Ces catégories sont ensuite reportées en terme de fréquence pour chacune des 18 directions de la rose des vents située au centre (nord. sud. est, ouest, etc.)

### Les vents dominants sont les suivants

- Les vents de secteur ouest/sud-ouest et sud (directions de 180 à 280°) qui représentent 36.5% des vents, toutes vitesses confondues. Les vents les plus forts de la station (vitesse supérieure à 29 km/h) soufflent majoritairement dans ces secteurs.- Les vents de secteur nord-est (24.7% des vents) avec une majorité de vents faibles ou moyens (directions de 20 à 80°).
- Les vents de secteur nord-est (24,7% des vents) avec une majorité de vents faibles ou moyens (directions de 20 à 80°) et à la marge, de vents forts.

Ajoutons également, dans notre analyse, la prise en considération du document joint en annexe, issu de la station météorologique de BOUGENAIS (44) traduisant la force et l'orientation des vents caractérisant sur une longue période la Loire-Atlantique.



### REMARQUE n°1:

La Loire-Atlantique est sous l'influence pour 36% du temps, des vents d'ouest / sud-ouest. Pour 26% du temps, le territoire considéré est sous l'influence des vents du nord / est.

Considérant la force et la fréquence des vents d'ouest, les mesures d'étude des bruits résiduels a conduit WINDSTROM à uniquement considérer l'orientation des vents d'ouest pour établir ses calculs d'émergence qui respectent pour les points de mesure, la réglementation.

La situation du site avec l'adjonction potentiellement de 3 éoliennes d'EOLA, d'une puissance individuelle supérieure de 11 % (4MW par rapport à 3,6 MW) modifie la situation :

Les calculs d'émergence réalisés par GAMBA, en repartant des valeurs de bruits résiduels relevées par JLSI Acoustique et en ajoutant les effets sonores cumulés des 2 lignes parallèles d'éoliennes conduit et ce, malgré des dispositions de bridage déjà INTEGREES dans les calculs d'émergence, à une situation NON REGLEMENTAIRE sur certains points d'étude en partie nocturne.

Ceci démontre "la fragilité du respect de la règlementation en matière d'émergence avec la ligne des 3 éoliennes ajoutées.

En conséquence, si les calculs montrent cette ''fragilité", cette situation ''tendue" du respect de la règlementation et encore une fois avec des dispositions de bridage intégrées dans les calculs, qu'en est-il de la situation d'émergences potentielles non réglementaires possibles, dans une situation inversée, c'est-à-dire pour des VENTS d'EST?

Si on peut admettre que l'étude WINDSTROM ait pu être conduite uniquement par vents d'ouest, concluant à un respect des émergences en partie diurne et nocturne, la situation avec un doublement d'éoliennes, montre par vent d'ouest une situation non conforme en partie nocturne ...

Dès lors, on peut raisonnablement craindre que la situation puisse être également "tendue "par vents d'est qui soufflent pour 26 % du temps, avec des vitesses de vent non négligeables.

L'absence d'étude des bruits résiduels sous l'influence des vents d'est par EOLA est d'autant moins compréhensible qu'EOLA écrit, page 55, dans le document d'enquête publique - SAS EOLA DEVELOPPEMENT — Sous dossier 2 : Note de présentation non technique : (44\_EOLA\_Bourgchevreuil\_2\_NNT\_V3 DEF.pdf

"Les effets cumulés acoustiques, en particulier avec le projet éolien de Trans -sur -Erdre, seront pris en compte dans les plans d'optimisation de fonctionnement du projet de Bourg Chevreuil (bridage acoustique). Des campagnes de mesures dès la mise en service du parc, d'une durée suffisante et pour toutes les directions de vent, seront réalisées afin de vérifier que les émergences sonores des parcs en phase d'exploitation sont bien conformes à la réglementation."

Cette phrase est la reconnaissance de la part d'EOLA, qu'au-delà des vents d'OUEST, il y a nécessité à conduire des vérifications d'émergence sur toutes les directions du vent et notamment du vent d'est / nord-est, seconde orientation la plus prégnante sur le site, derrière les vents d'ouest. Mais alors,

Pourquoi ne pas s'assurer, dans le cadre de l'étude d'impact, en amont de l'installation des éoliennes, des émergences critiques possibles par vent d'est?

Pourquoi ne pas privilégier la prévention à la correction ? N'est-ce-pas le but des études d'impact d'analyser les risques en amont de la réalisation ?

Que se passera-t-il si les campagnes de mesure réalisées après l'installation des éoliennes d'EOLA, montrent des émergences non conformes à la règlementation ?

Ouel opérateur assumera en matière de bridage, la responsabilité

Nous considérons l'étude acoustique GAMBA INSUFFISANTE car INCOMPLETE ne prenant pas en compte la situation d'exploitation des 2 lignes d'éoliennes sous l'influence des vents d'est.

La nuisance sonore est une des nuisances les plus évoquées par les populations vivant à proximité des éoliennes qu'elles soient d'ailleurs sous le vent dominant ou non.

On se doit d'étudier, en conséquence, tous les cas de figure notamment dans cette situation d'ajout d'éoliennes qui démontre des calculs d'émergence tendus ne respectant pas la règlementation en partie nocturne.

### **REMARQUE** n° 2:

En prolongement de la remarque précédente, nous constatons que EOLA/GAMBA s'est appuyé uniquement sur les mesures effectuées par JLSI Acoustique mandaté par WINSTROM en 2016, pour analyser le bruit résiduel.

EOLA/GAMBA n'a réalisé <u>aucune mesure</u> de sa propre initiative.

Par ailleurs la valeur du bruit résiduel au point 7 – La Provostière – est une valeur 'assimilée 'à à celle du point 1 la vallée – mesure effectuée par JLSI Acoustique en 2016. (Cf document GAMBA page 7/18)

- L'étude EOLA/GAMBA <u>ne précise pas</u>, par ailleurs, que les valeurs concernant la classe de vent à 9m/s en période nocturne sont des valeurs ''extrapolées'' (ne résultant pas de mesures de bruit résiduel, réellement effectuées sur le terrain) pour tous les points de mesure.
- L'Etude EOLA/GAMBA ne précise pas non plus que les valeurs figurant dans les tableaux des émergences page 10/18, 11/18, 13/18, 16/18, 17/18, concernant les classes de vent à 10 m/s en période diurne et à 10m/s et 11m/s en période nocturne, sont des valeurs "extrapolées" ne reposant pas sur des valeurs mesurées de bruit résiduel sur le terrain.
- En conséquence, du tableau des émergence sonores en période diurne, qui comporte 56 valeurs d'émergence, 42 valeurs s'appuient sur des valeurs de bruit résiduel réellement mesurées (retrait de la classe 10m/s et valeurs du point 7 " assimilé").
- De même, du tableau des émergences sonores en période nocturne, qui comporte 63 mesures, 36 mesures SEULEMENT s'appuient sur des valeurs mesurées de bruit résiduel sur le terrain (retrait des classes 10m/ s et 11m/s et valeurs du point 7)

L'Etude ACOUSTIQUE EOLA/ GAMBA nous apparaît donc avoir été réalisée A MINIMA, sans aucune mesure terrain réalisée en propre.

Cette étude apparaît essentiellement pour ne pas dire uniquement ''bureaucratique'': elle repose sur une compilation de chiffres (valeurs mesurées que nous ne remettons pas en doute de la part de WINDSTROM), et de calculs effectués ensuite par GAMBA pour déterminer des émergences dont une part importante repose sur des ''extrapolations''.

### Considérant :

1/la criticité de l'ajout de 3 éoliennes de 4MW sur le site,

2/ que la nuisance sonore potentielle des éoliennes est un point clé de maîtrise et vis-à-vis des populations vivant au contact des éoliennes,

Nous estimons que l'Etude GAMBA montre un INVESTISSEMENT INSUFFISANT de la part d'EOLA pour assurer la maîtrise acoustique d'un site globalisé qui passe d'une puissance de 10,8 MW (Mont Friloux) à 22,8 MW (addition des 2 sites) soit une augmentation de la puissance autorisée de 211%

### REMARQUE n° 3:

Les calculs d'émergence réalisés par GAMBA (avec les réserves que nous avons exprimées) montrent en période nocturne par vent d'ouest, avec les effets sonores cumulées des 2 lignes d'éoliennes, des émergences ne respectant pas la réglementation pour certains points de mesure et sous certaines vitesses de vent.

Reprécisons que ces valeurs d'émergence non réglementaires sont déjà calculées avec des mesures de bridage intégrées dans les calculs.

### Question : quelle est l'assurance que les mesures de bridage seront appliquées ?

Cette question est fondamentale pour les riverains.

Il existe depuis longtemps des cadres de fonctionnement des entreprises en mesure de donner confiance aux clients dans leur fonctionnement : Les systèmes de management de la qualité et de l'environnement. (Normes ISO 9000 et ISO 14000)

Ces systèmes de management de la qualité s'appuient sur des dispositions préétablies, contrôlées en interne entreprise (revues qualité, audit interne, revue de direction) et auditées en audit externe par un organisme certificateur donnant droit à la certification ISO.

Ces dispositions préétablies concernent la maîtrise des intrants, des processus, des produits finis, la maîtrise des réclamations, des non conformités ....

Les dispositions de bridage concernent la maîtrise des processus.

Il nous apparaît essentiel que la société qui serait en mesure de gérer l'exploitation des 3 éoliennes EOLA soit certifiée ISO 9001 et 14001, ceci pour donner pleinement confiance dans l'application des mesures de bridage et sur la maîtrise des processus de manière générale.

Or, l'opérateur EOLA ne donne nulle part, à notre connaissance, les éléments de réassurance nécessaires sur le fonctionnement de la société d'exploitation des éoliennes qui serait mise en place.

### **CONCLUSION:**

Sur la base des 3 remarques précitées concernant l'Etude Acoustique GAMBA commanditée par EOLA, nous demandons que soit prononcé, UN AVIS DEFAVORABLE sur celle-ci.

### 3. Risque engendré par le futur emplacement de l'éolienne E1

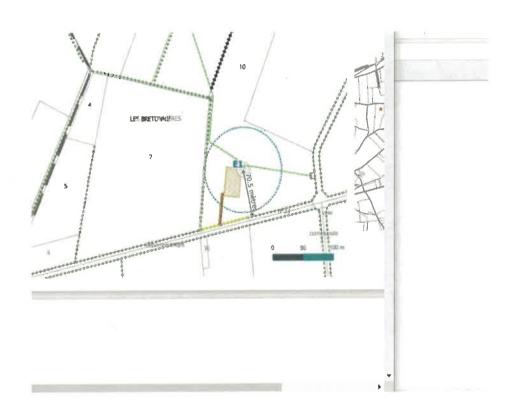
Concenant la sécurité liée à l'usage des axes routiers il apparaît que l'éolienn E1 soit très proche de la route Riaillé Joué sur Erdre (D33). Visiblement cette implantation répond à la norme mais cette éolienne pourrait entrainer des problèmes, son rotor se trouverait à 90° par rapport à la D33 selon l'orientation de la departementale et en fonction des vents dominants d'Ouest:

- Risque d'ombre sur la chaussée pouvant surprendre les conducteurs
- Risque d'effet stroboscopique au soleil levant ou couchant
- Risque de projection de glace
- Risque de projection de matériaux en cas de rupture de pales
  Les problèmes rencontrés sur la réalisation des socles (Cf WINDSTROM Mont
  FRILOUX) ainsi que le nombre de problèmes rencontrés par les parcs existants
  de chutes et projection de pales militent pour une parfaite maîtrise des sous
  traitants et des processus.



Concernant la sécurité liée à l'usage des axes routiers, les dispositions prévues par l'article L 111-1-4 du code de l'urbanisme prévoient une distance de recul pour toute installation ou construction (et donc les éoliennes) de 100 mètres par rapport à l'axe des autoroutes, routes express et déviations, et de 75 mètres par rapport à l'axe des routes classées à grande circulation.

Au-delà des règles de cet article L 111-1-4, aucune distance de sécurité n'est édictée dans les lois et règlements. Néanmoins, la question de la sécurité doit être une préoccupation dans le cadre de la recherche de site. Un volet sécurité, dans l'étude d'impact notamment, pourra être demandé afin d'analyser les risques et de justifier l'absence de risque, notamment pour les voies à fort trafic.



### 4. Concertations sur les villages à proximité du Parc éolien

Seul le Village de Bourg Chevreuil est pris en compte pour l'étude d'impact aussi bien pour les nuisances visuelles que sonores, des villages autour du parc éolien en ont été exclus :

La Saulnerie à 650 m

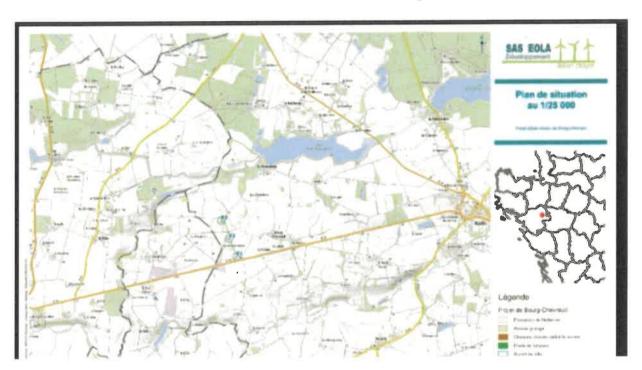
La Mediane à 650 m

La Colle à 700m

La Jaunaie à 800 m

La fresnaie à 1000m

Nous demandons une concertation auprès de ces villages concenés par l'impact des futures éoliennes sur la vie de leurs habitants au quotidien.



### 5. Impact sur les espèces protégées notamment sur le Balbuzard Pêcheur

-Le projet de construction du parc éolien de Bourg Chevreuil est inscrit dans la continuité de celui de la Houssais à Trans sur Erdre.

Il se situera, comme son homologue pres du site Natura 2000

« Le dossier examine de façon détaillée les incidences potentielles du projet sur les habitats d'intérêt communautaire et les espèces à l'origine de la désignation des sites Natura 2000 à proximité: le site «Forêt, étang de Vioreau et étang de la Provostière» situé pour partie dans l'aire d'étude immédiate élargie ainsi queles sites «Marais de l'Erdre.... » (extrait de l'avis délibéré de MRAe des Pays de la Loire.

Le projet du parc éolien de la Houssais a fait l'objet d'un arrêté N°2021 /BPEF/188 notifiant le rejet d'une demande d'autorisation au vu de la menace avérée sur le Balbuzard pêcheur et de sa survie par la proximité d'éoliennes sur son territoire.

Notre analyse s'appuie sur les CONSIDERANTS de cet Arrêté Prefectoral :

« **CONSIDÉRANT** que le Balbuzard pêcheur est une espèce menacée figurant dans la liste rouge desoiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016) pour laquelle le statut VU (taxon vulnérable) est attribué ;

**CONSIDÉRANT** que le Balbuzard pêcheur est une espèce patrimoniale faisant l'objet de plusieurs plans d'actions nationaux (PNA) successifs dont le dernier s'étend de 2020 à 2029 ; **CONSIDÉRANT** que le Balbuzard pêcheur est une espèce longévive avec un faible taux de reproduction :

**CONSIDÉRANT** que parmi les 59 couples de cette espèce présents sur le territoire métropolitain, seuls 4 nichent en Pays de Loire (2 en Maine et Loire et 2 en Sarthe) ;

CONSIDÉRANT qu'aucun site de nidification n'est recensé plus au nord ou en Bretagne ;

**CONSIDÉRANT** que le département de la Loire-Atlantique (dont le site Natura 2000 « Forêt, étang de Vioreau et étang de la Provostière » à 4,5 km du projet de la SARL Parc Eolien du Houssais) accueille le Balbuzard pêcheur en périodes de migration pré et post nuptiales ;

**CONSIDÉRANT** que le Balbuzard Pêcheura été observé dans la zone d'étude du projet de la SARL Parc Eolien de la Houssais, au nord du Bois de la Houssais et en nourrisage,lors des expertises écologiques menées dans le cadre de la caractérisation de l'état initial de l'étuded'impact afférente à ce projet ;

CONSIDÉRANT que l'espèce est en voie de recolonisation de ce département ;

**CONSIDÉRANT** ainsi que la population de cette espèce dans le département de la Loire-Atlantique est très fragile ;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul individu impacté est de nature à remettre en cause l'installation de l'espèce dans le département de la Loire-Atlantique ;

**CONSIDÉRANT** ainsi qu'un seul individu impacté est de nature à remettre en cause l'état de conservation de l'espèce ;

**CONSIDÉRANT** que la sensibilité du Balbuzard pêcheur est qualifiée de haute en raison du risque demortalité par collision.... » (extrait de l'arrêté N° 2021 /BPEF/188 du 28 juin 2021)

Les Pouvoirs publics reconnaissent donc formellement la présence du Balbuzard Pêcheur à la fois sur le site de la Houssais et sur le site Natura 2000 et notamment l'étang de la Provostière et la distance faible qui sépare les DEUX SITES.

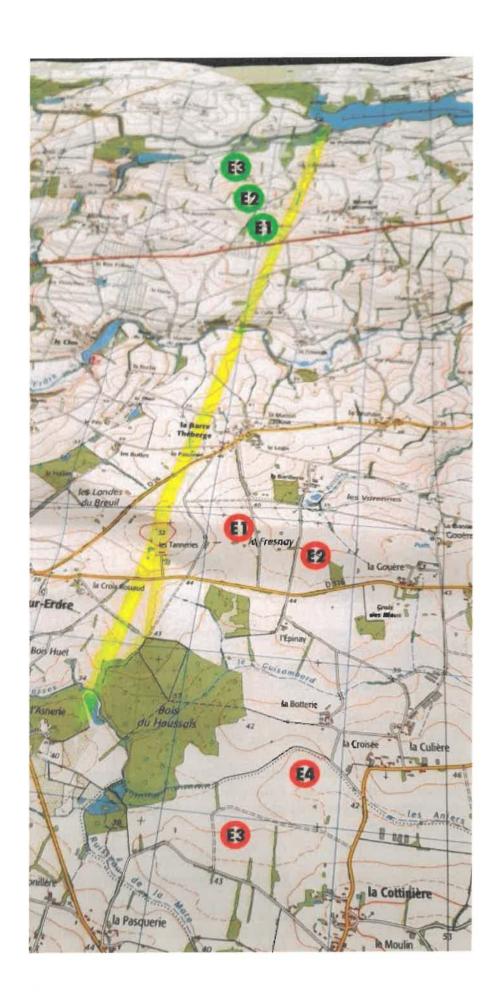
Le village de la Provostière où se situe le barrage, à l'Ouest de l'étang de la Prosvotière <u>est le point</u> <u>le plus proche du bois de la Houssais.</u>

Les abords de ce village correspondent au biotope recherché du Balbuzard Pêcheur, site calme, présence de parties boisées (la partie boisée de l'étang se trouve à l'ouest, près du village de la Provostière, rive Nord)

Le Balbuzard Pêcheur apprécie les grands arbres, notamment les pins aux cimes tabulaires. Le territoire du Balbuzard Pêcheur peut couvrir de 4 à 15 km<sup>2</sup>.

Sur ces bases, on peut donc raisonnablement estimer que le Balbuzard Pêcheur dont la présence est reconnue à la Houssais et à l'étang de la Provostière soit en mesure d'effectuer des trajets allers retours entre ces deux points de nourrissage distants en ligne droite, "A VOL D'OISEAU" de 4,5 km

- La ligne droite tracée sur une carte entre le site de la Houssais (étendue d'eau entre le bois de la Houssais et celui de l'Asnerie) et le village de la Provostière conduit le Balbuzard Pêcheur à survoler le site des Bretonnières à l'ouest de Bourg Chevreuil et par conséquent les éoliennes du projet EOLA et notamment l'éolienne E04. (Carte en Annexe .les eoliennes du parc éolien de la Houssais en rouge et ceux du parc éolien de Bourg chevreuil en vert)



Si on s'appuie à nouveau sur les "Considérant" suivants de l'Arrêté Préfectoral mentionné cidessus :

CONSIDÉRANT que la sensibilité du Balbuzard pêcheur est qualifiée de haute en raison du risque de mortalité par collision et de l'effet d'épouvantail des éoliennes qui perturbe les couloirs de migration de l'espèce ;

CONSIDÉRANT ainsi que le risque d'impact de l'espèce par collision avec les éoliennes projetées est fort;

On peut raisonnablement en déduire que le risque EXISTE que le Balbuzard Pêcheur heurte une éolienne aux cours de ses trajets entre les 2 sites de nourrissage.

- Nous n'avons trouvé nulle part dans l'étude des impacts d'EOLA la mention du Balbuzard Pêcheur et évidemment des mesures de prévention des risques d'évitement le concernant.

Si on reprend encore une fois les CONSIDERANT suivants de l'Arrêté Préfectoral concernant le site éolien de la Houssais :

CONSIDÉRANT que le bridage proposé entre le 1er et le 30 avril et entre le 1er et le 30 septembre du lever du jour à 10h puis de 16h à la tombée de la nuit <u>ne garantit pas l'absence d'impact</u> tant sur la période puisque le Balbuzard pêcheur est en migration de fin février à début avril et de mi-août à fin septembre (source : PNA) que sur la durée, car le maître d'ouvrage précise que l'espèce peut également se déplacer entre ces plages horaires ;

CONSIDÉRANT que le dispositif de surveillance et de détection "DT Bird" combiné à un système d'effarouchement <u>ne permet pas d'exclure tout risque de collision</u> et que le dispositif d'effarouchement est susceptible d'avoir une incidence sur le couloir de migration ;

On est en droit d'ESTIMER qu'on ne peut pas, d'une part et ce, malgré les dispositions de bridage et de détection proposées, prononcer LE REJET d'un site éolien et TOLERER à 4,5 km de distance, l'ABSENCE de prise en compte du risque BALBUZARD PECHEUR et des dispositions de maîtrise par EOLA, sachant que ce dernier site se situe entre deux points de nourrissage reconnus.

En conclusion, nous demandons donc, que soit prononcée un AVIS DEFAVORABLE

sur l'Etude d'Impact d'EOLA pour non prise en compte du risque Balbuzard pêcheur et des dispositions de maîtrise le concernant.



### 6.Production éolienne sur le territoire de la COMPA Pays d'Ancenis

Si nous pouvons accepter évidemment l'idée de minorer l'utilisation des énergies fossiles, la nécessité de développer les énergies renouvelables et de développer en conséquence l'éolien et le photovoltaïque, nous sommes RESOLUMENT <u>pour l'idée que chaque territoire doit apporter sa contribution</u>.

### Or,

- La "marche forcée" d'installation d'éoliennes sur 20% du territoire Français (seul 20% du territoire est en mesure de développer l'éolien – dixit la Ministre B. POMPILI), conduit à un développement qui ne respecte pas les populations qui voient leurs paysages défigurés par trop d'éoliennes et leurs vies journalières impactées notamment par des nuisances sonores pas toujours maîtrisées.

QU'ON NE NOUS DISE PAS SURTOUT QUE l'EOLIEN NE GACHE PAS LE PAYSAGE! L'impact négatif est implicitement reconnu dans la définition des zones d'exclusion éolien : plusieurs kilomètres de part et d'autre de la Loire notamment.

- Le PAYS D'ANCENIS a apporté "SA CONTRIBUTION" en matière d'énergie renouvelable : les calculs en annexe montrent que la puissance développée par les 40 éoliennes en place assurent une production électrique qui correspond à 1,53 fois la population du Pays d'ANCENIS.
  - Quelle contribution apporte en matière d'énergie renouvelable notamment, ces zones d'exclusion de part et d'autre de la Loire ?
    - Quelle contribution apporte le "MILEU URBAIN" : on pourrait s'attendre à une "marche forcée" sur le photovoltaïque en zone urbaine ?

- Quel exemple montre les pouvoirs publics à ce sujet ? où sont les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics ?

Dans le défi qui s'offre à nous en matière énergétique, chacun doit prendre sa part, région par région, ville par ville.

### **ENERGIES RENOUVELABLES OK**

Mais pas dans une marche forcée '' JACOBINE '' qui impose au forceps ses programmes sans écouter ou faire semblant d'écouter les populations et sans veiller SURTOUT, à répartir l'effort par territoire.

### 1/ COMMUNES DE LA COMPA d'ANCENIS

ANCENIS-SAINT-GÉRÉON | COUFFÉ | INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE | JOUÉ-SUR-ERDRE | LA ROCHE-BLANCHE | LE CELLIER | LE PIN | LIGNÉ | LOIREAUXENCE | MÉSANGER | MONTRELAIS | MOUZEIL | OUDON | PANNECÉ | POUILLÉ-LES-COTEAUX | RIAILLÉ | TEILLÉ | TRANS-SUR-ERDRE | VAIR-SUR-LOIRE | VALLONS-DE-L'ERDRE.

### 2/ CHIFFRES TIREES DE L'ETUDE D'IMPACT DU PROJET WINDSTROM TRANS SUR ERDRE MONTFRILOUX

Le parc étant composé de 3 aérogénérateurs de 3,6 MW chacun, la production nette, en tenant compte des pertes par effet de sillage et de la densité de l'air, atteindra environ 25 920 000 kWh par an (soit 25,92 GWhs par an)

La consommation annuelle des équipements du parc éolien est négligeable en comparaison de sa production. Ainsi, le nombre de foyers alimentés en électricité est calculé sur la base d'une consommation domestique annuelle, chauffage inclus, d'environ 2 107 kWh par habitant.

La production de la centrale éolienne équivaut ainsi à la consommation électrique d'environ 12 302 personnes par an.

Le projet éolien couvre ainsi les besoins électriques de près de 19 % de la Communauté de commune du Pays d'Ancenis qui comptait environ 63 739 habitants (population légale officielle au 1er janvier 2016 — chiffres 2013 - source INSEE) répartis sur 25 communes. Le projet de Trans-sur-Erdre équivaut à la consommation électrique d'environ 12 302 personnes par an.

### 3/ PARCS EOLIENS EN ACTIVITE dans le Pays d'ANCENIS:

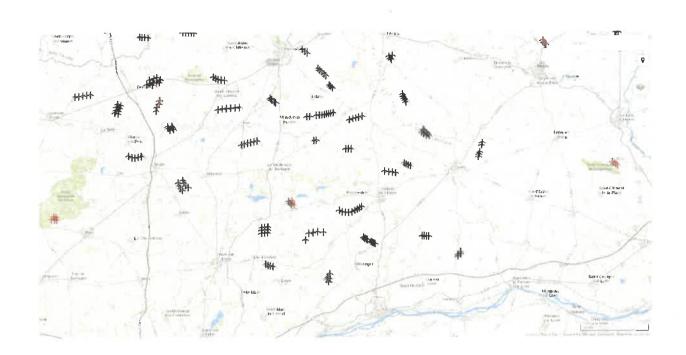
Parc Eolien	Nombre Machines	Puissance totale	Commune concernée	
Parc éolien de Freigné I	4	9,2 MW	Freigné Vallons-de-l'Erdre	En fonction
Parc éolien de Beauséjour	5	10 MW	Bonnoeuvre Pannecé	En fonction
Parc éolien de la Vallière	4	8 MW	Riaillé Pannecé	En fonction
Parc éolien de Mésanger I	4	9,2 MW	Pouillé les Coteaux Mésanger	En fonction
Parc éolien de Mésanger II	4	9,2 MW	Mésanger	En fonction
Parc éolien des Hautes Landes	5	10 MW	Couffé Mésanger	En fonction
Parc éolien de Freigné II	4	9,4 MW	Freigné	En fonction
Parc éolien de Belligné Varades	6	12 MW	Varades Loire-Auxence	En fonction
Ferme éolien du Merisier I	4	9,4 MW	Ligné Les Touches	En fonction
TOTAL	40	86,4 MW		
Parc éolien EOLANDES	5	15 MW	Teillé Trans sur Erdre	Autorisé
Ferme éolien du Merisier II	4	9,4 MW	Ligné Les Touches	Autorisé
Ferme éolienne du Nilan	3	7,05 MW	Saint Sulpice des Landes	En instruction

Sur la base des calculs de WINSTROM ces 86,4 MW sont en mesure d'assurer une production de la consommation électrique de 207,36 GW correspondant au besoin en énergie électrique de 98416 personnes, soit un coefficient multiplicateur de 1,53 fois la population de la COMPA.

Et cela sans compter les differents projets éoliens envisagées sur notre territoire ou le mât de mesure a déjà été posé, ou les conseils municipaux ont déjà donné leur accord

- Parc éolien de la Gréhondière à Teillé
- Parc éolien du Chêne Caudet à Belligné
- Parc éolien de la Saugère à la Rouxière /Maumusson

### 4. Carte repertoriant les parcs éoliens existants en noir et en projets en rouge





Document 2 remis le 31/03/2022 en permanence

(annexé au registre papier)



### REMARQUES COMPLEMENTAIRES DE L'ASSOCIATION SOVNOTER SUR L'ETUDE ACOUSTIQUE GAMBA POUR LE COMPTE d'EOLA DEVELOPPEMENT

Mars 2022

Association SoVnoter

141 la Gréhondière

44440 Teillé

association.sovnoter@gmail.com

### Préambule:

Les remarques qui suivent ne se substituent pas à nos remarques émises lors de la précédente enquête publique ( N°70 sur le fichier numérique et remises en mains propres et commentées lors d'une rencontre avec le commissaire-enquêteur le 10/12/2021). Nous considérons ces remarques toujours pertinentes et nous demandons au commissaire-enquêteur de les ajouter aux remarques cidessous, pour cette deuxième enquête publique.

Les remarques complémentaires que nous émettons ont été nourries à la fois :

- Par la lecture du Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres version révisée octobre 2020 -
- Par l'examen et la comparaison avec d'autres études acoustiques, notamment celle du projet PAZ'EOLE dont l'enquête publique se déroule actuellement ( du 15 février au 15 mars- Mairie de Sainte PAZANNE )
- Par aussi la remise en perspective du cadrage de l'étude acoustique GAMBA, des réponses tardives apportées par EOLA suite notamment aux demandes formulées par l'ARS (Autorité Régionale de Santé) et de la MRAe qui ont conduit EOLA à remettre in extrémis une étude acoustique 2 jours avant le début de l'Enquête Publique et en proposant, selon nous, une étude inachevée avec des tableaux d'émergence cumulés comportant des points laissés en l'état... en suspens... NON CONFORMES, avec des mesures de bridage déjà intégrées et, sauf erreur de notre part, non chiffrées économiquement.

REMARQUES SUR LE CADRAGE DU PROJET

### UNE INSUFFISANTE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE LA PART D'EOLA

Nous considérons que les éléments suivants :

- Proximité Du village de la PROVOSTIERE, d'une zone NATURA 2000, de son intérêt TOURISTIQUE ACTUEL et FUTUR.
- PROJET venant s'adjoindre à un projet existant

Auraient dû conduire EOLA à cadrer son étude acoustique en intégrant les points suivants :

1/ <u>De véritables mesures de bruit résiduel sur le point LA PROSVOTIERE et non pas une extrapolation des valeurs assimilées au point la Vallée.</u>

On ne comprend d'ailleurs pas pourquoi EOLA n'ait pas cherché - au minimum - avant l'assimilation aux mesures du point - la Vallée-, à vérifier, par des mesures, la cohérence de bruit résiduel entre les deux points.

Les tableaux d'émergence <u>cumulés finaux en intégrant déjà des mesures de</u> <u>bridage pour les éoliennes EOLA</u>, montrent à quel point le point La PROVOSTIERE représente un point sensible en partie nocturne par vent de sud-ouest.

Relevons les valeurs d'émergence non conformes de 3,5 pour la PROSVOTIERE pour des vents de 6 et 7m /s mais aussi des "émergences considérées comme conformes" de 5 pour des valeurs de bruit ambiant inférieures au seuil de 35Db, soient de 31,5 et 33,5 pour des vents de 4 et 5m/s !! ( surlignées en rouge tableau GAMBA suivant )

	comulé /Nult	Point 1 : La Vallée	Point 2 : Montfrilloux	Point 3 : Las Aunais	Point 4 : La Harie	Point 5 : La Saulnerie	Point 6 : Bourg Chevrouli	Point 7 : La Provostière
ď	Lrés	26.0	28.0	26.5	31.0	26.0	30.5	26.0
	Litol	28.0	28.5	29.5	25.0	26.0	28.0	24.0
Ē	Lamb	30.0	31.5	31.5	32.0	29.0	32.6	2.0
*	6	4.0	2.6	6.0	1.0	30	- 6	1 6
-	Lrés	26.5	29.0	27.0	32.5	27.0	31.5	26.5
-	Léa	33.0	34.0	35.0	31.0	32.0	34.0	29.5
ř	Lamb	34.0	35.0	35.5	34.5	33.0	36.0	31.5
4	E	7.5	6.0	6.5	2.0	6.0	4.5	8.0
	Confirmite		1 5	N.S.	C	24.0	34.0	28.5
	Lrés	28.5	32.5	30.0	37.0 30.0	31.0 31.5	34.0	32.0
8	Léoi	31.0	32.5 35.5	34.0 35.5	38.0	34.0	37.0	33.5
5 m/s	Larris	33.0	3.0	5.5	1.0	3.0	3.0	5.0
	Conformité	É	1 2	N.C.	0,000			
_	Ledo.	33.6	37.0	35.5	41.5	36.5	37.0	33.5
	Linci	32.0	34.5	35.0	33.5	35.5	37.5	34.5
E .	Lareb.	36.0	39.0	38.0	42.0	39.0	40.5	37.0 3.5
100	E.	2.5	2.0	2.5	0.5	2.5	3.5 M.C	N.C.
-	Combonetté	37.0	40.5	40.0	45.0	40,0	42.0	37.0
	Life	37.0	39.5	41.0	38.0	40.5	425	38.0
7.00/8	Lamb	40.0	43.0	43.5	46.0	43.0	45.5	40.6
-	E	3.0	2.5	3.5	1.0	3.0	3.5	3.5
	Continents	E	S. S. ST.	N.C	(3.0)	42.5	N.C.	N.C. 39.5
	Cres	39.5	44.0	43.5 43.0	47.0 39.0	41.0	43.5	39.5
M	Léci	40.5	41.5	46.0	47.5	45.0	47.0	42.5
	Lamb	3.5	2.0	2.5	0.5	2.5	2.5	3.0
	Continues	H.D.	THE RESERVE		0	C.	TO SEE	- CIII
	Lines	41.0	46.0	46.5	48.0	45.0	44.5	41.0
进	Leci	40.5	41.5	43.0	39.0	41.0	43.5	39.5
8 m/s	Lamb	44.0	47.5	48.0	48.5	46.5	47.0	43.5
10.	Cantermine	3.0	1.5	5.6	0.5	- 2	C	- d
	Lobs	41.5	46.0	48.0	51.0	46.5	45.0	415
20	Life	40.5	41.5	43.0	39.0	410	43.5	39.6
No.	Lamb	44.0	47.5	49.0	51.5	47.5	47.5	43.6
2	E	2.5	1.5	1.0	0.6	10	2.5	2.0
	Conference	- 50.0	00_1	-	64.0	49.0	40.0	43.0
540	Cris	43.0	47.5	49.5	54.0 39.0	410	43.5	39.5
2	1,00	40.5	48.5	50.5	54.0	49.5	40.0	44.5
=	Larres M	2.0	1.0	1.0	0.0	0.5	2.0	1.5
- 1	Gardunist	- 53	1	THE RESERVE	THE RESERVE	Control Control		

Relevons aussi les émergences fortes jusqu'à 7,5 , considérées comme conformes sous des valeurs valeurs bruit ambiant inférieures à 35 Db et sous des vents de 3,4,5 m/s (émergences surlignées en jaune ) pour les villages de la Vallée, Mont friloux, les Aunais, <u>villages pourtant en amont des éoliennes par vents d'ouest sud-ouest , DONC PAS SOUS LE VENT DES EOLIENNES.</u>

Ce qui souligne toute l'importance d'une étude par vents de nord-est où dans cette situation les villages évoqués ci-dessus seront en aval, sous le vent des éoliennes et donc sujets à une propagation du bruit accentuée.

Ce qui souligne aussi que par vent de nord-est le site la Provostiere peut être impacté, bien qu'étant en amont des éoliennes, non sous le vent, comme le sont les villages sus-mentionnés par vent de sud ouest bien qu'étant en amont dans ce cas des éoliennes...

Rappelons que La PROVOSTIERE est un site fréquenté notamment à la belle saison ( Touristes, promeneurs, cyclotouristes, présence de convives aux restaurants...)

Concernant les émergences considérées comme conformes car associées à des bruits ambiants inférieurs à 35 Db, rappelons ici la remarque de l'ARS dans son avis du 11 septembre 2020...

"Au-delà de la réglementation, qui prend en compte l'émergence seulement quand le niveau ambiant est supérieur à 35 dB(A), l'étude met en évidence, en période nocturne, des émergences non négligeables dans des environnements sonores situés en dessous de ce seuil. Ces cas de figure, même s'ils sont admis par la réglementation, risquent, <u>en période estivale</u> (vie à l'extérieur et ouverture des fenêtres la nuit), de conduire à des situations de gêne pour le voisinage"

Et celle de la MRAe dans son avis du 26 mai 2021 :

"Au-delà de la réglementation, qui prend en compte l'émergence seulement quand le niveau ambiant est supérieur à 35 dB(A), l'étude met en évidence des émergences nocturnes non négligeables dans des environnements sonores situés en dessous de ce seuil. Il pourrait alors être envisagé de mettre en place un bridage. En effet, ces cas de figure, même s'ils sont admis par la réglementation, risquent, en période estivale (vie à l'extérieur et ouverture des fenêtres la nuit), de conduire à des situations de gêne pour le voisinage et potentiellement à des conflits."

2/ Ce qui souligne qu'on peut reprocher à EOLA de ne pas s'être posé la question d'une autre campagne de mesures de bruit résiduel à une autre saison, notamment estivale avec des vents de nord-est, compte tenu de la proximité d'un site touristique.

Une campagne de mesure de 10 jours réalisée par WINSTROM en novembre 2016 ne suffit pas pour prétendre être représentative des conditions annuelles rencontrées sur le site, d'autant plus avec 2 lignes de 3 éoliennes ...

Une campagne réalisée en juin 2020 par exemple, aurait permis d'appréhender des mesures de bruit résiduel dans un autre contexte avec des bruits de végétation, des arbres feuillés, des travaux agricoles, des bruits d'insectes en période estivale, et donc d'établir des tableaux d'émergence dans une période où les lieux touristiques sont fréquentés.

On ne peut que constater ici le faible, voir l'absence d'investissement qu'EOLA a consacré à la prise en compte de la proximité de cette zone touristique et de la maîtrise des impacts sonores du site en général.

EOLA ne présente en réalité que deux classes homogènes, par vent d'ouest : une classe diurne 7H-22H, une classe nocturne 22H-7H.

### LE PROJET EOLA venant s'adjoindre à celui de WINSTROM aurait dû conduire EOLA:

21- A ne pas se satisfaire uniquement de la campagne de mesures sur 10 jours de WINSTROM mais à envisager encore une fois, comme indiqué ci-dessus une deuxième campagne de mesure de bruits résiduels en saison estivale afin de conduire une étude acoustique plus représentative des conditions annuelles rencontrées.

Par comparaison, l'étude acoustique PAZ'EOLE, (PROJET de 3 EOLIENNES) s'appuie sur une seule campagne de mesure mais une campagne de 32 jours s'étalant de fin août à début octobre et propose 6 classes homogènes.

Période diurne 8H-20H30 par vent de sud-ouest Période diurne 8H-20H30 par vent de nord est

Période nocturne 22H--7H par vent de sud-ouest Période nocturne 22H -7H par vent de nord -est

Période fin de journée 20H30-22H tous vents confondus Période début de journée 7H-8H tous vents confondus.

On peut mesurer ici le delta d'investissement des opérateurs en matière d'étude acoustique et partant de là, le delta du souci d'analyser les différentes conditions d'émergences sonores potentielles.

### 22-A intégrer des mesures de bruit résiduel par Vent de Nord-Est :

A l'évidence, un projet de 3 éoliennes venant s'adjoindre en parallèle de 3 éoliennes existantes aurait dû conduire EOLA à s'interroger sur l'incidence du bruit ambiant sur les villages les AUNAIS, MONT FRILOUX...

Ce point d'ailleurs n'a pas échappé aux remarques de l'AGENCE REGIONALE de la SANTE dans sa lettre de septembre 2020 :

"On peut regretter l'absence de vents de direction Nord-Est lors de la campagne acoustique de 2016, ce qui aurait permis d'étudier une classe homogène supplémentaire, et de réduire les incertitudes notamment vis-à-vis des récepteurs acoustiques n°1 à 4. Une campagne acoustique menée sur une durée plus longue aurait certainement permis d'obtenir des vents pour cette direction."

Ce point d'ailleurs n'a pas échappé non plus au commissaire-enquêteur qui a interrogé le 30 décembre 2021 EOLA sur ce point.

23- A être beaucoup plus réactif sur l'établissement de l'analyse des "effets cumulés".

Notons, à cet égard l'historique :

11 septembre 2020 : L'ARS mentionne des conclusions d'une réunion du pôle éolien du 4 juin 2018 et regrette que les effets cumulés n'aient pas encore été calculées le 11 septembre 2020...

"Je regrette donc, malgré les conclusions de la réunion du pôle éolien du 4 juin 2018, que les effets cumulés n'aient pas été analysés. Pour le cas de figure rencontré, cette évaluation était pourtant tout à fait réalisable, car il s'agissait d'additionner les bruits particuliers du parc éolien de Transsur-Erdre aux bruits particuliers du présent projet, de déterminer ainsi les bruits ambiants et de s'assurer du respect des émergences réglementaires au niveau des ZER."

### Nouvel étonnement de l'ARS en début juin 2021 :

"Les compléments apportés ne me permettent pas à ce stade, de lever l'ensemble de mes remarques majeures et rédhibitoires, notamment celle relative à la prise en compte des effets

<u>acoustiques cumulés.</u> Ces compléments ne répondent pas aussi à ma remarque non rédhibitoire qui avait pour finalité d'améliorer la qualité de l'étude d'impact (études sur les ombres portées et les effets stroboscopiques "

Il faudra attendre la réponse d'EOLA le 26 mai 2021, aux remarques de la MRAe pour qu'enfin EOLA s'engage à conduire ces études de bruits cumulés ...

"Le niveau des effets acoustiques du parc de Riaillé BC ne dépasse pas les seuils règlementaires. Le niveau des effets acoustiques cumulés avec ceux du parc de Trans sur Erdre pourrait nécessiter un faible bridage pour ne pas dépasser ces seuils. Une étude complémentaire a ainsi été lancée auprès de Gamba acoustique et <u>pourrait être mise à disposition au moment de l'enquête</u> <u>publique si les délais sont compatibles</u> (étude en cours au moment de la réponse au présent avis MRAe). Ces effets seront réévalués lors de l'étude qui sera effectuée après la mise en service du parc, et des mesures correctives de bridage acoustique seront apportées le cas échéant."

Notons la phrase " pourrait être mise à disposition au moment de l'enquête publique " Pour un peu, à quelques jours près...les citoyens n'auraient pas eu connaissance des tableaux d'émergence cumulés...

CES REMARQUES CI-DESSUS SOULIGNENT - la faiblesse du cadrage de l'étude acoustique (un nombre de classes homogènes à minima) et des calculs d'émergence de bruits cumulés tardifs — Tout cela CONDUIT in fine à présenter UNE ETUDE PREVISIONNELE INCOMPLETE, INACHEVEE CAR N'INTEGRANT PAS LES MESURES DE BRIDAGE CORRIGEANT TOUTES LES NON CONFORMITES et N'INTEGRANT PAS L'INCIDENCE ECONOMIQUE DES MESURES DE BRIDAGE retenues, pourtant demandée par le Guide.

S'il s'agit d'une étude prévisionnelle dont le guide souligne qu'elle doit être confortée par des optimisations ultérieures, l'étude prévisionnelle doit démontrer <u>la faisabilité du projet et souligne que les OPTIMISATIONS ultérieures relèvent de "l'affinage".</u>

Comment peut-on déposer une telle ETUDE ACOUSTIQUE AVEC DES POINTS LAISSES NON CONFORMES ?

N'était-il pas possible d'intégrer des mesures de bridage supplémentaires pour présenter à minima TOUS LES POINTS CONFORMES ?

Comment peut-on avancer du côté d'EOLA des points d'éthique, mettre en avant l'ancrage local, les 800 actionnaires citoyens pour la plupart dit-on, locaux et présenter une telle étude acoustique qui en aucun cas n'est rassurante pour les habitants des villages voisins du projet et pour le devenir du site de la PROVOSTIERE. EOLA devrait avoir à cœur de présenter, au regard de son ancrage local, des études fouillées, précises et prendre toutes les précautions pour que les effets soient les moins dommageables possibles... Au lieu de cela on nous propose une étude à minima, pour le moins indigente sur le plan du cadrage et des moyens déployés et au final une étude pas rassurante du tout

Cette étude acoustique prévisionnelle n'est pas en accord avec la finalité attendue d'une étude acoustique précisée dans le Guide

Citons le GUIDE relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres - version révisée octobre 2020- à ce propos :

"Cette section fait le point sur les bonnes pratiques pour la réalisation du volet acoustique de l'étude d'impact d'un projet éolien. La méthodologie présentée permet de répondre aux exigences réglementaires et normatives en cours de validité ou dans leur état d'avancement. Les enjeux ne sont pas les mêmes entre une étude d'impact acoustique prévisionnelle, qui doit avant tout donner <u>les éléments d'analyse suffisants pour apprécier la possibilité d'exploiter un parc éolien en respectant les exigences réglementaires</u>, et l'étude post construction, qui permet <u>d'affiner</u> les modalités de fonctionnement prévues lors de l'étude d'impact prévisionnelle en fonction des constats faits en exploitation afin de respecter la réglementation acoustique (et qui pourra donc être plus approfondie en fonction des enjeux ".

Dans ce contexte, l'étude acoustique prévisionnelle doit à minima permettre de caractériser l'impact acoustique moyen du projet éolien pour des conditions environnementales <u>représentatives</u> des plus grandes occurrences de fonctionnement. Il est donc légitime de se poser des questions sur les paramètres à prendre en compte dans les analyses, comment caractériser l'état sonore initial (nombres de campagnes de mesure, nombres de points de mesure, durée des mesures, ...)

LES TABLEAUX D'EMERGENCE FINAUX, NOTAMMENT EN PERIODE NOCTURNE ne permettent pas, selon nous, à donner les éléments d'analyse suffisants pour apprécier la possibilité d'exploiter un parc éolien en respectant les exigences réglementaires , car justement l'étude prévisionnelle rendue laisse des points non conformes non traités...et trop d'incertitudes ...

### **CONCLUSION:**

Nous demandons au Commissaire-Enquêteur de prononcer un AVIS DEFAVORABLE sur cette ETUDE ACOUSTIQUE.

Une étude qui si elle devait rester en l'état et faire l'objet d'un Accord Préfectoral ne résisterait pas, de notre point de vue, à l'épreuve d'une action juridique en retour.

Doament 3 remis le 31/03/2022 en permanence

(annexé au registre papoer)



### Enquête publique du projet EOLA de BOURG CHEVREUIL Communes de Trans sur Erdre et Riaillé Arrêté n°2021 /ICPE/2268

Remarques émises par l'Association SoVnoter suite à l'analyse du dossier d'étude d'impact environnemental.

Geologie, hydrologie, fracturation des roches et transfert potentiels de champs électromagnétiques



141 La Gréhondière 44440 TEILLE association.sovnoter@gmail.com L'association **SoVnoter** souhaite déposer ses remarques et ses questionnements sur le projet du parc éolien de Bourg Chevreuil , concernant les communes de Trans sur Erdre et Riaillé, en tant que citoyens impliqués sur le devenir de leur territoire .

L'association **SoVnoter** a été créée par le collectif La Gréhondière à Teillé suite au projet d'un parc éolien à la Gréhondière à Teillé porté par VALECO. Elle est composée de 38 adhérents citoyens impliqués sur le devcenir de leur territoire ,et travaille en cohésion avec la fédération ADPH 44, l'association VCNA contre le projet éolien sur Belligné , les collectifs contre le parc éolien de la Houssais, le parc éolien Eolandes à Teillé.

**SoVnoter** souhaite s'impliquer sur l'ensemble du pays d'Ancenis et Chateaubriant pour protéger les espaces naturels, lutter contre toutes les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, à l'humain, à la faune et à la flore.

Nous souhaitons une gestion raisonnée et une contribution équitable de chaque territoire au developpement des énergies renouvelables sur notre territoire, dans l'écoute et le respect des populations concernées par ces programmes..

Nous souhaitons completer le dossier de remarques concernant l'enquête publique du projet EOLA de Bourg Chevreuil, dossier déposé auprés du commissaire enquêteur Mr Chepeau le 10 décembre 2021et le 11 décembre sur le site de la prefecture.

Nos nouvelles remarques se portent sur l'impact du parc eolien de Bourg Chevreuil au niveau géologique et hydrogéologique.

### Géologie, hydrogéologie, fracturation des roches et transfert potentiels de champs électromagnétiques

Le chapitre traitant de la géologie locale et régionale n'est que très succinctement abordé dans le dossier d'étude d'impact. Les informations disponibles sont directement extraites de la carte géologique d'Ancenis et de sa notice, documents qui date de 1978. Aucune investigation locale n'a été mise en œuvre.

L'hydrogéologie n'est pas abordée. Le dossier ne présente pas d'informations sur la profondeur de la nappe, son sens d'écoulement, son gradient, les voies préférentielles de circulations d'eau, la fracturation du socle, etc....

Cette lacune est particulièrement dommageable au regard de l'incidence - encore méconnue - entre les courants électromagnétiques que produisent les machines éoliennes et la santé des animaux d'élevage impactée par la conduction de ces courants dans les sols, via des voies géologiques préférentielles.

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) a rédigé à ce sujet un rapport intitulé « L'impact des champs électromagnétiques sur la santé des animaux d'élevage » (disponible sur Internet). En substance, cette mission conclut au fait que « la science a [également] du mal à établir un lien direct entre les difficultés constatées et l'exposition des animaux à des champs électromagnétiques en l'absence de symptômes pathognomonique « mais que « des observations in situ mettent en avant plusieurs facteurs : la forte sensibilité des animaux, le rôle des courants parasites et l'influence de la géologie ».

### **GEOLOGIE:**

Comme l'indique la carte géologique, le substratum des trois éoliennes est constitué par un ensemble très épais de nature schisteuse nommé *Complexe de St-Georges-sur-Loire*. Cet ensemble est lardé de strates que l'on repère très bien sur la carte (voir figure 1):

- → des phtanites, de couleur mauve sur la carte,
  - des spilites, de couleur bleu foncé,
  - des rhyolite ou microgranites, de couleur orange foncé.

Le Dictionnaire de géologie (A. Foucault et JF Raoult, 1980) donne la définition suivante d'un phtanite :

Phtanite : roche sédimentaire siliceuse et argileuse [...] grise à noire (matière graphiteuse et charbonneuse), essentiellement formé de quartz en très petits cristaux (environ 20 μm) moulés les uns sur les autres (structure microquartzitique). [...] Surtout connues dans des séries antécambriennes et paléozoïques, ces roches sont régulièrement stratifiées, en bancs centimétriques à décimétriques, alternant avec des schistes (souvent ampéliteux).

D'après le dossier d'étude d'impact, les phtanites sont « des roches sédimentaires composées essentiellement de quartz et d'argile ». Cette présentation paraît très réductrice. Ce qui singularise en fait ces roches, ce sont leurs teneurs très élevées en fer et en carbone. Il existe à 3 km à l'est du projet d'éoliennes, au lieu-dit « Fontaine minérale », une source qui émerge d'un banc de phtanite et qui montre des teneurs en fer très élevées. Cette caractéristique contribue à augmenter la conductivité électrique de cette roche. Par ailleurs, cette roche, particulièrement résistante, forme ainsi relief dans le paysage. Sa résistance mécanique, et donc sa fracturation, en font une couche aquifère, ce qui augmente les possibilités de conduction électrique.

Les bancs de phtanites sont alignés selon une direction N110 à120 (soit 110 à 120° dans le sens des aiguilles d'une montre, depuis le nord).

<sup>1</sup> Se dit d'un symptôme permettant de poser clairement le diagnostic d'une maladie.

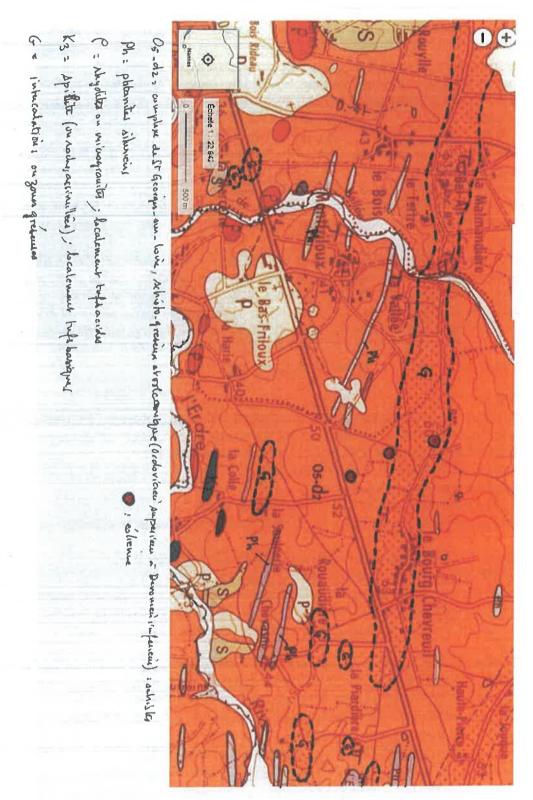


Figure 1 : Cartes géologiques d'Ancenis (au sud, couleur globalement orangée) et de Saint-Mars-La-Jaille (au nord)

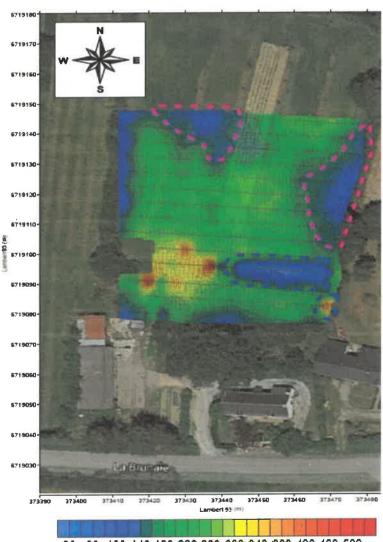
### **HYDROGEOLOGIE:**

L'étude d'impact indique que « d'après les données de la carte géologique du BRGM d'Ancenis, aucune faille n'est présente au niveau de l'aire d'étude immédiate, ni à proximité ». Là encore cette présentation est pour le moins très réductrice.

L'interprétation par nos soins de la photographie aérienne du 25 juillet 1967 montre un certain nombre de linéaments, dessinés en noir sur la figure, qui peuvent correspondre à des fracturations du socle.

En l'état, il parait difficile d'identifier une direction de fracturation statistiquement majoritaire.

La connaissance de la fracturation du socle, qui peut certainement être améliorée par des investigations de terrains (examen des affleurements) et l'étude d'autres photographies aériennes, nécessite également la mise en œuvre d'une campagne géophysique, débordant largement du seul périmètre des éoliennes. A titre d'exemple, nous donnons ci-après une cartographie de la résistivité du sol (et donc de sa fracturation) effectuée sur un site se trouvant à 2,4 km au sud et qui montre bien que le socle, identique à celui du site des trois éoliennes, est loin d'être homogène. (Conductivimètre de type EM 314 GEONICS).



20 60 100 140 180 220 260 300 340 380 420 460 500 Résistivités (Ohm.m)

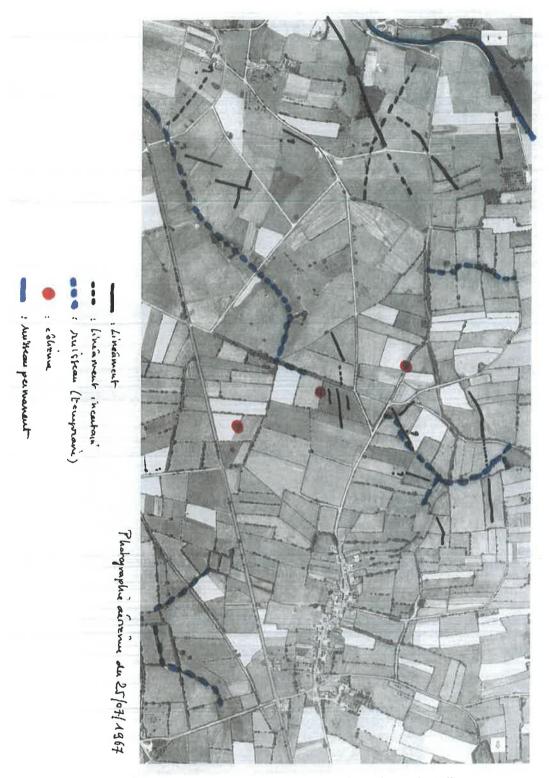


Figure 2 : Linéaments, ruisseaux et implantations des trois éoliennes

### **Conclusion:**

L'identification de vecteurs géologiques de circulation de courant ou de champs électromagnétiques dans les roches et leur incidence sur la santé des animaux d'élevage n'est pas traité dans le dossier d'étude d'impact.

Cet impact potentiel doit être évalué. Les « cibles » possibles (établissement d'élevage) doivent également être recensés et si nécessaire, des mesures annulant ces impacts potentiels ou les compensant doivent être étudiées et mises en oeuvre.

Pour ce faire, à une échelle débordant largement du périmètre des trois machines, une étude géologique complète doit être effectuée comprenant :

- > une cartographie détaillée des affleurements géologiques, et en particulier le repérage couches de phtanites et des intercalations gréseuses;
- > la mesure, sur ces affleurements, des directions et pendage des fracturations ;
- > un examen des photographies aériennes du secteur (disponibles sur le site de l'Institut géographique national) à différentes époques afin de compléter le recensement des linéaments ébauché dans le cadre du présent document;
- ▶ le cas échéant, la réalisation de sondages de reconnaissance des formations géologiques afin d'acquérir des certitudes sur la géométrie des couches, leur pendage et leur discontinuités éventuelles;
- wine campagne géophysique de type électrique ou électromagnétique: Dans tous les cas, un état initial des potentiels électromagnétiques des sols (« état zéro du champ magnétique, en μT (micro Tesla) devra être mis en œuvre au moyen d'une méthode rationnelle électromagnétique. Si les trois machines devaient effectivement être réalisées, il serait alors nécessaire de réaliser, lors de la phase exploitation, des campagnes identiques en contenu afin de juger si des modifications des champs électromagnétique seraient observables ou non:
- la synthèse de toutes ces données et l'identification de risques potentiels ;
- > et le cas échéant, la recherche de solutions permettant d'annuler ou de compenser des impacts négatifs.



### Duest Frence

Courrier des lecteurs

## « Quand trop d'éolien tue l'éolien... »

Environnement « Je ne suis pas contre l'éolien sur le fond, mais contre une concentration effrénée sur certains territoires, comme les pays d'Ancenis et de Châteaubriant (Loire-Atlantique).\*

Joseph Beaujard (Loire-Atlantique)

Je réagis au courrier de M. Lemosquet - La chasse aux éolien-Je voudrais signaler en préambule que j'habite à 500 m d'éollennes ment du bruit et de la vision de huit éollennes de 100 m de haut mais depuis dix ans, supporte le désagné nes est ouverte - (O.-F. du 16 juillet). ceci ne m'empêche pas de vivre.

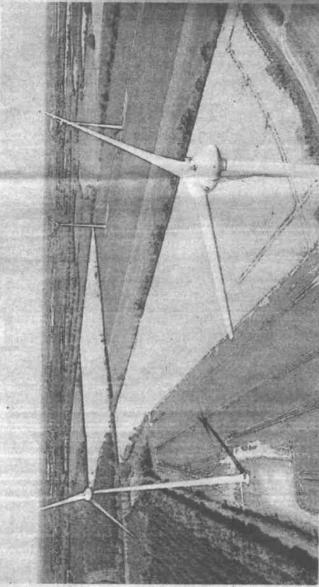
Je ne suis pas contre l'éolien tant que l'éolien ne tue pas l'éolien.

Je m'explique... Les pays d'Ancenis et de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, totalisent à ce jour environ a minima 170 éollennes pour une puissance installée qui doit avoisiner les 300 MW et on assiste actuellement à une frénésie de projets d'installations de nouvelles éoliennes sur ce territoi

éolien), font l'objet d'une intense çais peut accueillir des éollennes donc les zones favorables dont nous sommes, répertoriées dans les ex-ZDE (zones de développement Seulement 20 % du territoire franselon la ministre Barbara Pompili, prospection.

Et l'on s'en va, si rien n'est fait, vers une création ad nauseam d'éollennes avec à la clé, une saturation visuelle et Et rien ne bouge I Aucune instance en charge de la gestion et l'avenir de ce territoire d'Ancenis et de Châteaubriant ne semble consciente de la une campagne totalement défigurée.

Le laisser faire prévaut... Pas de pilote dans l'avion, semble-t-il, pas de vision... On laisse les maires des com-



Une éollenne dans un parc éollen du pays d' Ancanis et des champs de colza.

munes sans consignes...

rageusement leurs responsabilités comme à Pannecé (refus de toute Ce sont des affaires privées entre Certains d'entre eux prennent counouvelle pré-étude d'éoilennes dans la commune), quand d'autres, tel opérateurs et propriétaires de ter-Ponce Pilate, s'en lavent les mains...

cientes, elles, de la dérive et qui vivent essayent de résister par le blais En attendant, les populations conssur ces territoires, subissent,

d'associations qui interpetient maires tat... Comme si «l'amère-pays » devait subir et s'accommoder d'aérogénera teurs demain de 180 m de haut et ce, et préfet du département sans résulad Ilbitum...

d'exclusion. Pas d'éoliennes dans la zone 10 km de part et d'autre de la ge. Leur impact défavorable est implicitement reconnu dans les zones éoliennes ne défigurent pas le paysaC'est sûr que d'Ancents, la vue n'est

PHOTO - FRANCK DUT. NY, OULS

Qu'on ne nous dise pas que les

-oire par exemple.

Encore une fols, je ne suis pas con tre l'éolien sur le fond, mais contr trop d'éoliennes, abîmé, defiqu une concentration effrénée sur ce \* lésionnée ». Le mot s'applique notre campagne. A un « arrière pay tains territoires. Oui, M. Lemosqu d'Ancenis et de Châteaubriant. mais à ce que vous appelez » de pro-éolien, je vais participer de chasse ouverte aux éoliennes ». L'anagramme d'éoliennes

Pannecé, le 3 mars 2022

Couvier recommandé avec AR
ouvert par mes soins le 11/03/2022
lors de la permanence nez
le commissaire enque teur,

**BEAUJARD** Joseph

Les Bas Roseaux

44440- PANNECE

beaujardjoseph@gmail.com

Tel: 0675517269

Objet: ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN d'EOLA - BOURG CHEVREUIL RIAILLE

Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Par la présente, je viens contester la validité de l'Arrêté Préfectoral N° 2022/ICPE/048 signé le 9/02/2022 abrogeant l'Arrêté N° 2022/ICPE/001 portant ouverture de l'enquête publique sur le projet de parc éolien Riaillé Bourg Chevreuil SAS EOLA Développement commune de Riaillé, <u>au motif suivant</u>:

Dans l'article 3 de cet Arrêté, ne figure pas, au titre des communes situées dans un rayon de 6 km autour de "l'installation projetée", LA COMMUNE de PANNECE.

Or, cette commune se situe dans un rayon inférieur à 6km de l'installation projetée, comme le démontre les calculs suivants :

1/ distance entre le point de la commune de PANNECE le plus proche et "l'installation projetée ", à savoir dans ce calcul N°1 à la limite, au minimum du survol des pales de 63 mètres de l'éolienne E1 :

Point de la commune de PANNECE le plus près : A l'ouest du village de la Hervelinière, commune de PANNECE et au nord du village de la Guillarderie, commune de TEILLE : point de coordonnées suivantes : VOIR DOCUMENT JOINT A / 47.492152, -1.275614

Coordonnées du point à la limite au minimum, du survol des pales de 63m de l'éolienne E1/47.509026, -1.350920

La distance entre ces 2 points est de 5,960 KM, voir DOCUMENT JOINT B

2/ distance entre le point de la commune de PANNECE et "l'installation projetée " à savoir dans ce calcul N°2, au poste de livraison

Point de la commune de PANNECE identique au calcul N°1

Coordonnées du point POSTE DE LIVRAISON / 47.509197, -1.350249

La distance entre ces 2 points est de 5,918 KM, voir DOCUMENT JOINT C

Je conteste donc formellement la validité de l'ARRETE PREFECTORAL N° 2022/ICPE/048 et donc la validité de l'enquête publique en cours.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes très sincères salutations. Teally Inching the second

Joseph BEAUJARD

Everdonnees du Don't 44440 47 492152, -1.275614 Pannece Commune de Car Joint Jarvelle Ed Jarulla Y A duc A

-



### Calcul distances

faire un don

doc B

cartes

vue satellite

### Calcul des distances à partir de la latitude & longitude

	degrés	minutes secondes	lieu 1 s décimaux N ➤ 47.492152
	41	25	Point
	degrés	ongitude minutes secondes	lieu 1 s décimaux   W > -1.275614   Le plus proche
	1	16 32	W - 1.275614 ) le plu proche
		latitude	lieu 2
	degrés	minutes seconde	s décimaux \
	47	30 32	N ~ 47.509026
		ongitude	lieu 2 A la limite
		•	MI CULTON
	degrés	minutes seconde	s décimaux
	1	21 3	W1.350920 ) des jales

### distance en kilomètres

5.96

### distance en milles nautiques

3.218

localisation sur la vue satellite

Lieu 1

Lieu 2



### Calcul distances

décimaux

W -1.350249



<u>cartes</u> <u>vue satellite</u>

### Calcul des distances à partir de la latitude & longitude

lieu 1 latitude décimaux degrés minutes secondes 32 N v 47.492152 29 47 longitude lieu 1 décimaux minutes secondes degrés 32 W **→** -1.275614 1 16 lieu 2 latitude décimaux minutes secondes degrés N ➤ 47.509197 30 133 47 longitude lieu 2

Point Poste de

### distance en kilomètres

5.918

minutes secondes

dearés

1

### distance en milles nautiques

3.195

localisation sur la vue satellite

Lieu 1

Lieu 2

Longitude: -1.2753723938429817 Identifiant: 44118000YA0002

### ■ Plus de fonctionnalités

Parcelles (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=parcelles) - Permis de construire (https://france-cadastre.fr/cadastre.fr/cadastre/pannece&type=sections) - Bâtiments (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=sections) - Bâtiments (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=communes) - Feuilles (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=communes) - Feuilles (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=feuilles) - Lieux-dits (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=lieux\_dits) - Préfixes de sections (https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&type=prefixes\_sections) - Subdivisions fiscales (https://france-cadastre/pannece&type=subdivisions\_fiscales)



Autour de Pannecé : Poullié-les-Côteaux (https://france-cadastre.fr/cadastre/pouille-les-coteaux) - Teillé (https://france-cadastre.fr/cadastre/pouille-les-coteaux) - Teillé (https://france-cadastre.fr/cadastre/mesanger) - La Roche-Blanche (https://france-cadastre.fr/cadastre/riaille) - Bonnœuvre (https://france-cadastre.fr/cadastre/riaille) - Bonnœuvre (https://france-cadastre.fr/cadastre/bonnoeuvre)

### A propos de Pannecé

Code postal : 44440 Code INSEE : 44118 Région : Pays de la Loire

Département : Loire Atlantique (/cadastredep/44)

### Mairie de Pannec

234, rue du Stade 44440 Pannec +33 2 40 97 21 07

Contacter la mairie (/autredemande?insee=44118&type=mairie)

SIP Ancenis 44150

Accueil (https://france-cadastre.fr/) / Loire Atlantique (https://france-cadastre.fr/cadastredep/44) / Plan du cadastre de la ville de Pannecé

### Plan cadastral de Pannecé

(https://france-

Plan Local d'Hithanisme

cadastre.fr/plu/NDQxMTgvUGIIY2VzX2VjcmI0ZXMvMV9SYXBwb3J0X2RIX3ByZXNIbnRhdGlvbi80NDEx0F9yYXBwb3J0XzIwMTUwMjE5LnBkZg==)

Voir le PLU (PDF)
de la commune de
(https://francecadastre.fr/plu/NDQxMTgvUG||Y2VzX2Vjcm|0ZXMvMV9SYXBwb3J0X2R|X3ByZXN|bnRhdG|vbi80NDExOF9yYXBwb3J0Xz|wMTUwMjE5LnBkZg==)

### Parcelle YA2

×

Superficie : 21890 m2 Section de parcelle : YA Numéro de parcelle : 2

Date de création : 09/10/2006 Dernière mise à jour : 24/03/2016

Préfixe de parcelle : 000

Télécharger l'extrait de plan officiel (service gratuit)

Étude des risques (service gratuit) (/risques? commune=Pannec%C3%A9&section=YA&prefixe=000&plan=2&insee=44118&scale=4000)

Qui est le propriétaire ? (service gratuit)

Je suis propriétaire, je souhaite obtenir un extrait de propriété (service gratuit)

Contacter l'urbanisme pour toute autre demande (service gratuit)

Consulter les permis de construire déposés (service gratuit) (/permisdeconstruire/pannece&section=YA&plan=2)

### Télécharger au format :

GeoJson (.json) (https://france-cadastre.fr/downloadcenter.php?
format=json&echelle=parcelle&insee=44118&id=44118000YA0002)
ShapeFile (.shp) (https://france-cadastre.fr/downloadcenter.php?
format=shp&echelle=parcelle&insee=44118&id=44118000YA0002)
PDF (.pdf) (https://france-cadastre.fr/predemande?
commune=Pannec%C3%A9&section=YA&prefixe=000&plan=2&insee=44118)

Lien de partage de la parcelle :

https://france-cadastre.fr/cadastre/pannece&id=44118000YA0002

Latitude: 47.492098809027766

Reçu en mains propies le 24/05/2022 le commissaire enquêteur.

Anne COCHARD Le Mistral 17 rue de la Marrière 44300 Nantes

Louis-Marie COCHARD 28 avenue de Cossé-Brissac 44540 Saint Mars la Jaille (Vallons de l'Erdre) A l'attention de Monsieur Claude CHEPEAU Commissaire Enquêteur Mairie de Riaillé 170 rue du Cèdre 44440 Riaillé

Nantes, le 05 mars 2022

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes propriétaires indivis des parcelles agricoles YM63 et YL01 situées à Bourgchevreuil – Riaillé (44).

Ce projet de la SAS Eola développement concernant la construction de 3 éoliennes industrielles sur le site de Bourgchevreuil à Riaillé prévoit le survol de notre parcelle YM63 par l'éolienne E3 (emprise au sol de 1648 m² de survol) ainsi que le survol de notre parcelle YL01 par l'éolienne E2 (emprise au sol de 354m² de survol).

Nous refusons le survol de nos terrains et n'avons signé aucun accord avec la SAS Eola Développement, nous n'accorderons aucune autorisation ou servitude de survol, ni aucune autorisation ou servitude de passage, sur nos terrains agricoles YM63 et YL01 situés à Bourgchevreuil – Riaillé.

Nous sommes opposés à la construction d'éoliennes industrielles à Bourgchevreuil – Riaillé pour les raisons suivantes :

- Trop de projets concentrés sur 20km, la multiplication de zones industrielles en pleine campagne, avec des risques de saturation paysagère et d'encerclement ...
- Pour préserver les paysages, un bien commun, les éoliennes industrielles par leur gigantisme (bien plus hautes que la Tour de Bretagne à Nantes ...) écrasent, envahissent, banalisent et détruisent les paysages,...l'esprit du lieu disparaît ...
- Pour préserver l'environnement et la biodiversité dans une zone qui devrait être particulièrement protégée compte-tenu de ses zones humides, de l'Etang de la Provostière, site remarquable, labellisé zone natura 2000, avec son riche écosystème, ses magnifiques vues panoramiques, une grande biodiversité à préserver impérativement; présence de nombreuses espèces d'oiseaux dont le balbuzard pêcheur et les chauves-souris particulièrement menacées actuellement, « en moins de vingt ans, les éoliennes en France auraient causé la mort de quelque 1,6 millions de chiroptères, selon l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (Ademe). » (1)
- Risque de dégrader définitivement ce territoire bocager à vocation agricole, qu'il devienne à terme une friche industrielle, bétonnage des terres, infrastructures d'accès, pollution des sols et nappes phréatiques avec des résidus de peinture, huiles de vidange, champs electromagnétiques, ...
- Perte d'attractivité de ce territoire, impact sur l'activité touristique (gites), les monuments historiques : Abbaye de la Meilleray ....

- Dévaluation des biens immobiliers : terrains et maisons, donc appauvrissement des riverains.
- Risques sanitaires pour les humains et les animaux, nécessité de préserver la qualité de vie et la santé des habitants : nuisances visuelles et sonores.

L'Agence Régionale de Santé a émis un avis défavorable à ce projet.

Voir ce témoignage « j'habite un petit village du sud de la Vendée, sympa, calme, en zone Natura 2000, en passe de devenir la poubelle éolienne du département ». (2)

- Inquiétudes suite aux évènements survenus lors de la construction des éoliennes industrielles de Montfriloux : des éleveurs de veaux de Joué sur Erdre se sont plaints d'une dégradation de la santé de leurs animaux. Le promoteur WindStrom a été obligé de démanteler deux éoliennes à peine construites et d'enlever les socles en béton ...
- Inquiétudes concernant l'implantation de l'éolienne industrielle E1 à proximité de la départementale D33.
- L'intérêt en France de ce mode de production d'électricité est de plus en plus contesté, voir le documentaire « éoliennes du rêve aux réalités » (ce sont des experts qui parlent ...).

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire reconnait que « Malgré le développement volontariste des énergies renouvelables entreprises par le gouvernement, et du fait de la faible maturité à court terme des solutions de stockage, la France serait en effet contrainte de construire jusqu'à une vingtaine de centrales à gaz dans les sept prochaines années pour assurer la sécurité d'approvisionnement lors des pointes de consommation, conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre. » Stratégie Nationale Bas-Carbone, Mars 2020, note 110 page 120.

Voir electricitymap, le 05/03/2022 à 12h15, 33,36% de l'électricité allemande disponible était produite par le charbon alors que seulement 1,60% en France...et c'est ce modèle énergétique qu'il faut suivre ? C'est nous qui sommes en retard ?...la France est toujours en VERT, jamais l'Allemagne malgré ses sommes colossales investies dans les énergies renouvelables, ...

En 2021, la France a connu le plus lourd déficit commercial de son histoire. Ni le gaz, ni les éoliennes industrielles terrestres ne sont produits en France, il faut les importer, ...

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sincères salutations.

**Anne Cochard** 

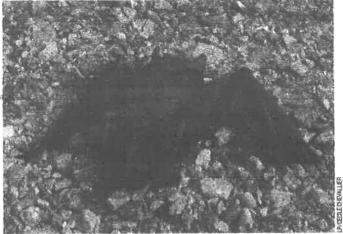
Louis-Marie Cochard

Cochard

Pièces jointes:

(1) Le Parisien du 25/02/22 : « FAUNE/ Les pales sont une menace pour les chauves-souris »

(2) Courrier des lecteurs Ouest France du 13/08/21 : « l'éolien ? Oui mais loin de toute vie humaine »



Ichy (Seine-et-Mame), mercredi. En moins de vingt ans, les éoilennes en France auraient causé la mort de quelque 1,6 million de chiroptères.

### FAUNE | Les pales sont une menace pour les chauves-souris

**ALEXIS BISSON** 

AUX PORTES de l'Île-de-France, l'Oise n'a pas attendu le grand voisin francilien pour développer l'énergie éolienne. Aujourd'hui, le département des Hauts-de-France compte 203 éoliennes en service, sans compter les 147 en projet. Au grand dam de nombre de riverains, qui multiplient les mouvements d'opposition. Mais aussi des défenseurs de l'environnement, qui alertent, année après année, sur l'impact des parcs éoliens sur la faune.

Parmi les espèces qui s'accommodent mal de la présence de ces hauts mâts dans les plaines picardes : les chauves-souris. En moins de vingt ans, les éoliennes en France auraient causé la mort de quelque 1,6 million de chiroptères, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « Le problème, c'est qu'on n'arrive pas aujourd'hui à avoir une vision globale de la mortalité sur l'ensemble des parcs éoliens des Hauts-de-France, regrette Lucie Dutour. chargée d'études scientifiques faune au sein de Picardie Nature. La recherche de cadavres au pied des mâts est compliquée.»

### Des hémorragles internes causées par la variation de pression de l'air

Les Collisions directes avec les pales ne sont pas la seule explication à cette hécatombe. Les chercheurs ont ainsi démontré, après avoir relevé de nombreux cas de mortalité sans blessure apparente, que le mouvement « rapide » des pales, en entraînant une variation de pression importante, pouvait provoquer des hémorragies internes fatales.

Au pied des mâts de la ferme éolieme des Hauts-Près, implantée sur les communes d'Avricourt, Candor et Écuvilly, une dizaine de bêtes mortes ont été découvertes l'année dernière. Obligeant la préfecture de l'Oise à prendre au début du mois de février un arrêté complémentaire invitant l'exploitant à prendre des « mesures correctives ». L'arrêté préfectoral s'appuie sur le rapport réalisé par le bureau d'études Cera Environnement « relatif au suivi de la mortalité de l'avifaune et des chiroptères ». « La société a fait part de la découverte de quatre cadavres de pipistrelles communes, d'un cadavre de pipistrelle de Nathusius et d'une pipistrelle de Kuhl le 10 septembre 2021 », rapporte la préfecture.

### Un plan de bridage

En cause, selon les autorités ? « Le plan de bridage (le fait de limiter la vitesse de rotation des pales) mis en place apparaît insuffisant pour garantir un niveau acceptable de la mortalité des chiroptères pour ce parc. » La préfète de l'Oise estime ainsi « qu'il y a lieu d'adapter le programme de régulation de fonctionnement de huit éoliennes ». Ces dernières seront ainsi à l'arrêt entre le le juin et le 31 octobre, « de deux heures avant le coucher du soleil jusqu'au lever ».

Les autorités préconisent par ailleurs, « afin d'éviter l'attrait des chiroptères », que la plate-forme créée à la base de chaque éolienne ne soit pas « enherbée et soit entretenue régulièrement pour éviter le développement de végétaux susceptibles de les attirer ». L'éclairage du site devra enfin être « restreint au maximum ». Les autorités ajoutent qu'un « nouveau suivi » sera effectué cette année.

Des mesures au cas par cas que les défenseurs de l'environnement souhaiteraient voir se généraliser. « Il faut un plan de bridage global sur l'ensemble des parcs éoliens du territoire », insiste Lucie Dutour, de Picardie Nature. Pour certaines espèces, il y a un risque de disparition. Il y a un véritable enjeu autour de leur protection. On alerte vraiment sur ce sujet. »

### bust-France 13/08/2021

# «L'éolien? Oui, mais loin de toute vie humaine »

Environnement, « J'habite un petit village du sud de la Vendée, sympa, calme, en zone Natura 2000, en passe de devenir la poubelle éolienne du département. »

Monique Mainard (Vendée):

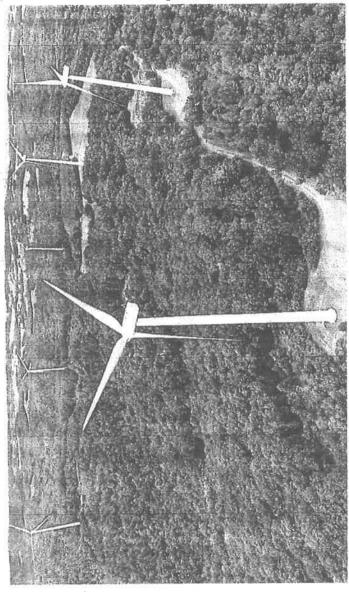
ster muette aliste et erronée les vertus de l'énerface aux réflexions de M. Lemosquet : « La chasse aux éoliennes est ouverte » (O.-F. du 16 juillet). Il y défend de façon touchante, mais totalement iné-

J'habite un petit village du sud de la loir migratoire, avec un communal de encerclés par la prolifération de ces Vendée, sympa, calme, en zone Natura 2000, Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristinafe... et pourtant nous sommes en ne du département! Nous sommes que), en plaine calcaire, en plein cou-240 ha classé réserve naturelle régiooasse de devenir la poubelle éolienmonstres d'acier.

Je ne suis pas contre l'éolien, mais ion de ces « aérogénérateurs » de 180 m de haut, 200 m pour les prochains, soit plus de la moitié de la tour farouchement opposée à l'implanta-Eiffel, à 500 m de nos maisons.

quotidiennement les riverains : impossibilité d'aérer les habitations table, impossibilité de profiter de la quiétude extérieure les soirs d'été au bre/lumière... À faire vomir, insoute-J'invite ce monsieur, si son emploi du temps de président d'association le lui permet, à venir constater consans subir ce bruit de fond insupporsoleil couchant : l'effet stroboscopicrètement, sur place, ce que vivent

L'éolien ? Pourquoi pas ! Mais loin,



L'éolien ? Pourquoi pas ! Mais loin, très loin de toute vie humaine ! »

de repérage. C'est cela, la réalité. Je Localement, l'invasion infernale

très loin de toute vie humaine!

proche de la propriété de l'auteur de Je serais curieuse de savoir à quelle distance se situe l'éolienne la plus minorité bruyante » qui ne demande qu'à vivre en paix dans son environnement intact de toute pollution ce courrier. Oui, Monsieur, venez sur te de maison annulée, dévaluation de « Où en est le développement première question posée par les éventuels acheteurs lors de leur visite prend possession de notre campaane et déjà l'immobilier en pâtit : venéolien sur votre secteur ? » C'est la

30 à 40 %...

industrielle, environnement qu'elle entend protéger parce qu'elle l'aime, tout simplement !

PHOTO: ARCHIVES JEAN-MICHEL NIESTER, OUEST-FRAN

Pendant ce temps-là, la CSPE (Conoiques déconnectés de la réalité. Assez de propos moralisateurs utocité) n'amête pas d'alourdir nos factu-

Le vent n'est pas gratuit!

ni colas. trichet@laposte. net



Je suis grand jore et je m'inquiete pour l'avenir de mes 7 petits enfants. L'oes rapports du GIEC montrent que les conditions de vie et of habitabilité sur l'evre risquent de se dégrader considérablement.

vite la consommation d'energie fossile

Le miliaire ne pant être une solution du fait de la vieillesse des centrales qui sont de plus on plus souvent à l'arrêt pour des raisons de securité. De plus, la construction de nouvelles centrales prendre de nondreuses années.

Le dernier rapport de RTE montre qu'il fandra multiplier pur 2,5 au minimum la production éclienne terrestre d'électricité même si un programme de construction de centrales nucleaire est lancé.

Eccalement, EOLA apporte une solution à la COMPA (qui produit moins de la moitie de sa consommation électrique) en construisant de nouvelles écliennes. Les portes d'électricale dues au transport soient réduites par rapport à un acheminement lointain.

On soit aussi que la conscionnation d'électricité va augmenter (voitives électriques par exemple) et que sur le plan économique, celà augmentera la dépendance de la France ausc importations (patrole, gaz et aranum). La guerre récente en Ulbraine fait flambor les cours de l'energie et en l'orrope, plusieurs pays dont la France) invisagent la réconverture de centrales à charlon, les plus nocines pour le climat.

Jour moi, construire de nouvelles écliennes (ainsi qu'économiser l'énergie) c'est une contribution locale néassaire et vigente pour améliorer le falur de mes petits enfants

Vicolas Crishet

#### Teillé le 26 mars 2022

#### DOCUMENT FAISANT FOI



pour les membres du club d'investissement ROG'EOLE, la Rogerie - 44440 . TEILLE

Habitants à proximité du futur parc Eolandes, et après nous êtes renseignés et avoir vu d'autres parcs éoliens, nous avons décidé de soutenir, en toute connaissance de cause, le projet de parc de Bourg Chevreuil :

Nous sommes donc favorables à ce projet.

Pascal Gratien président du club Rog'éole

La Rogerie TEILLE

Stéphanie Rincé trésorière du club Rog'éole La Rogerie TEILLE

Membres:

André Ronzeray La Rogerie TEILLE

Vincent Corbard La Rogerie TEILLE

Maguitte Gastineau La Rogerie TEILLE

Blandine Gratien La Rogerie TEILLE

Josiane Ronzeray La Rogerie TEILLE Liveau

6

•

Remis le 31/03/2022 en main propres le commisseire enquêteur

# Manifeste de soutien au projet éolien citoyen de Bourg-Chevreuil à Riaillé

Petition 2 (Annexée au registre papier)

1 fewille en double: 8.2 doubles de 7 ⇒ 243 signatures

Total

255

repère	nombre
01	2
02	12
03	1
04	2
05	4
06	1
07	6
8-1 et 8-2	15
09	1
10	7
11	3
12	1
13	1
14	12
15	1
16	9
17	7
18	2
19	9
20	1
21	10
22	10
23	3
24	2
25	11
26	1
27	2
28	10
29	4
30	10

repère	nombre
31	2
32	11
33	6
34	7
35	2
36	1
37	10
38	1
39	1
40	9
41	6
42	10
43	3
44	10
45	10
46	6
7 17 7 8	
1 6 5 1	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
Rullier	Taul	Teither 44560	Joseph John Market Mark
RULLIER	Anne	TEILLE HALLO	i Ries
		,	
1			
		_	
			)= E

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
TESTAM	- Jacques	COWERON HILLO	
TESTARD	Térez	Couëron 44220	Thotas
(ORI)(ER	faurent.	Guevand 44530	adies
Railine	Edile	fuerande 64350	Had-E
LAMBERT	Serge	Guerraut 44530	10/
LAMBERT	Marie - Claire	Guenrouet 44530	Lamber
BORDIFK.	faucine	Guerroriet 11530	Delo
Raitiere	Paul	Gererande 14350	The state of the s
BRUNET	Jean. line		But
BRUNET	Dominique	COUERON UNIZO	Rag
HAVARD,	Joil	HAZZO - CONERON	Howate
HAJARJ Haward	Joi? Arne	STElienne MTfeic	Howard

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
SullAD	Therese	12 to 12 " 44 Co. L	1
-			
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
*			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
Lucent	Pascal	Course 44521	Afr
Dulout	Qen. Se	Carffe 44577	Topol
			,
		!	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune	et Code Postal	signature
Suner	Owennil	44 000	NAMTES	4=1
Billow	Sylvi.	44210	PORT	5 B: N2
うしんて	Lina	44810	PORM	275
			(*)	
•	11-174-0-48	914 144 P-		
				-
_	=			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
BEAUTARD	Perre	146,50 ANCENIS	4
			1
		g and the K par Administration of the section and the section of t	
			for the state of t
	-		*
			74.34

Produktive la rechautement dimatrice, la France a choist de s'engager dans une canadori anaige que carrierant d'artiver a 40% d'électroite d'ordine renduvalable en 2031.

Lamenguo do entre est la procumitante di la piùn accessible sur notre territoria, et con me que tango montre a disabitante po troche que les ablances ne degradant pas les paysages

Decimentarios de citayens se sont chia engagés dans de projet cooperatif exemplate qui unionite que recomples como des directos sur la territoria.

Lu sau comprise du priner restrair nom et autoverner dia abidicato.

Pour des reisons, laborate mon soutien au pruiet de nert doiton zitoyen Bourg-Chevreur a Riselle.

Non		Continue et Code Pestal	algosture
	100		
FIRM U.S. OL			17.500
Brongway	15: 1 =	Name . when	Derey
MELLERY	The Life	NANTES 44300	50
6259AW	Catherin	Nountas Libres	GUILLIA



Pour limiter le rechauffement similat que la France a choisi de s'engager dans une transition energetique permetiant d'amive, la 40% d'electricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie solienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité à habitants, je frouve que les echennes ne dégradent pas les paysages

Des centaines de ortoyens se son, Jeja angages dans de projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées economiques directes sur le territoire.

La gouvernance ou projet restera fotale et citoyerne durablement.

Four ces raisons, j apponte mon soutren au projet de pain éplien citoyen Bouro-Enevreuli à Pianie

lvom	Preno	Commune et Cods Posta	signature
_ = - ( - (i) k )		THE PROPERTY.	
DESCRIPTION OF			(true
			5-44
Paralphy		1.86.17.17	247
Promotory	Tenny or	kar est	- L 1
JACOLOT	MINER	NANTES 4000	a del
316168	Charles I ex	12 mar 44470	12.
Copios	1.5	Isoman Fift	×   5
Ben di	Charles	. Marin	E WHILE

8.1

Manifeste de soullen au die de des altres Rouge Chemeult à Raille

Thur limited to resolve their entering to a limit of the control o

erus, pri con le recitat de la companya de la comp Longo largo majarda d'habitanto de la companya de l

Elizabilitamente in Utula 15 - 11 3 11 161-5 U replament

Pour ses raisons, parqueral monground of the first an including province and including the result. He for

TARRETTE - MANTES 44300 D

8.2

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
SCHOUMACHER	Denis	24 rue des pêcheurs 44850 LE CELLIER	D()
Say			
		(2)	



Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
CHOPPED	Parent	DW13 41000	RELL
BAILLY	Joan Michel	41380 VINEUIC	Buil
MAATN	Anne	4.1120 Celle Hes	water
MENER	Hild	4/550 8Gerviers	St.
GUELLIER	Silles	41120 Celletts	Sta
Tohkasiki	Fabricio	Todas 37000	2000
PANNIER	Dominique.	31015 H1000	Haus
			/

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
ROLLAND	Jane Jeans	44,150 8. Helly	$\mathcal{L}$
Tollend	Hame Jeanne Hoseph Lyran	44 150 5' Herblin	1) lleng
HOLLAND	lyran	44160 VARLSUR LOTRE	A STA
		9	
			<u> </u>
- Proposition	¥ (4)		<del></del>
			••

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
LARMAGNAC	Philipse (Sevice) ui le 17-5-1934	BLOIS 41000	Lawy
1			1

Prior immer le recrauttement dimanque la France a choisi de s'engager dans una fransition encremenque permittant d'arriver à 4 % d'animinate d'ordine retripue anie in 1930.

unergie autenne est la plup afronce in la plus recessible sur notre tendre et autennit une la committe de la paysagas.

Line replantes de citoyens se son line, a prejudes dans les projet cooperatio e continue e qui La cultura des dels mitiens economiques, il el les sur la territoria.

La polivernance du prinet resina i recine. Il venne funiblement

Les raisons, l'apporte mon soulien au projet de parc eoliet, croyen fourg Univireur à Praille.

100.1		

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
COLSON	FRANÇOIS	Saint-luca	16/1
WKCANBERG	Beatrice	Ste luce/Lore	Blukserbeg
M ceb	Yves	44810 Herix	Umas
VALANCHON	Aone	44 800 ST Herblein	16
ROB, KERV	LAKEVIS	quote huce	6 Bully
INTRAND	Nicole	Sainte luce	W. Auto)
Baubry	Jean-Luc	44380_ Steluce \$/loine	12 m
TESSTER	Chadeleine	44980 Ste Lux /Louis	Critamaj
JOSSE	Patrice	4430. Wats	1
Blows	Regine	ungo shuas/bire	3
CHUPIN	Michel	44780 Sl. Luc Love	&
THOMAS	Guy	4498 Se hue/los	ne de

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
BERTHOME	Hewai	Ancenis Sklereon	Auttons
		U .	
		-	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
e distribution	3 + ar /2	LAGEN South In book	114
MBLET	Claristic	44800 St HORBUM	COH
TALLIO	Jean François	44800 Mulyai	- Jello
GERMAIN	Anolie	44800 MULY Si	
CHAllens	Fursone	44800 Stibion	1
GUEGUEN	classelew	St H.	All
HEUREAU	Choistine.	11	Light
OTEKPO	Vincent	44800 ST Hellan	MY
THE BAUL)	Louis	HAROD ST HERBININ	166
うからららさし	Chartee	87 HERSIAN	CRA

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
DUPUIS	Gerard	LE CELLIER 44850	Glypus
THORNE	Michelle	Le Collier 44850	908
GuiveT	Valeue	Le Collier 44830	James >
Supuis	Horyvonne	Le Celhei 44850	when a second
Ralonin	Thereie	Le Cellier	All.
Gouy	Lydia	5 <sup>T</sup> Jean de Boiseau 44640	Const
PRAS	Pascal	St Jean de Brisedu 44640	Art.



Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
RICHOU	Marcel	49,170. SAVE NOVE RES	Bretan
RICHOU	Jeo hm	MALTO SAVENNIERS	7
5			
		ж	·

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
QULANI	Farid	COVERON 46220	Jalin Jalin
HINE	Palvelli	Conein Wille	4
BRETIN	Adeline	Coveron 44780	Posto
GUISTHAU	Joel	Cariron 44210	#
SAUMAS	P.ove	" St Hertlam 64800	9
FAUSSIER	Genevier	St Hedan 44800	7=
FAU SSIER	_Downl	St Horblen 44800.	Supra.
DAUMAS	ofichelle	St Hoollan 4480	3
MITHA	Eliobell.	Course 1,1,22	t.
and an extension of the control of t			W .

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
FATIN	Dinis	Figman wisec	Madi
	5		

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éclienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les écliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopérair exemplaire qui garantira des retembées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Non	Prénom	Commune et Code Postal	signature
ುಂಗಳು	VERONIQUE	5 PLIEN de COVICIES	V 1
Hyrrmage	Parrick	14450 85 Julian de (16)	45
MASSON	MARJO	GLGSO St Tulien de lelo	The same
MALINGS	Hober	GlyLie o Circ	freny f
309 N	Nothoria	Lili 450	1
MÉMARD	Laurent	St Julienok (Hes)	The _
LAGRAG	Storger.	Uliliano de Col	3
V.15EAV	Slefa	5 Hilane de Chim	
Lachal	Condice	Stillain de Clinon 44190	3
ACUAL	Jean Yves	44450 St Juliande Clay	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France à choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
Bouron	Stephane	Le Bignen 28/11/202	1 Styphane Enviro
Ouisse	Célina	Le Bignon 28/11/20	021 Célina Ovice
SAROTAL	1iing	46670 -	4
BATTERO	Amait	thought the letters	
Barleau	Manuenr	TRUCTURE AL R	_#P
Boreau	Elsum	Chausie sus	Bantery
Levetsen	Litouan	Thouse we Ive	96
C. A HIER	Pronan	Drain 44530=	12-
ANBRUOT.	geinldine	Aucenis	AA.
MELLERIN	FREODY	NANTES	and the same

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
BRLINEAL	Charles	Nautes 44300	Bruneas
PELMOURE	Paul	Nauls 44 300	C. Olmuse
CALIHARD	Annich.	-Nantes 44 300	A Gunter
		ā	
	* 22		
× .			
1			, No
	æ	¥	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
BEAUTRAIS	Veronique	44521	B
Hourdean	Tsabelle	Orden 44521	Dor.
			,
	t-		
,			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
GASCOIN	Adrien	44119 Grandchamp des Fontaines	Gan
GASCOIN	SDILE	GRANDCHAMP des FONTAINES 44413	250
LERAY	Time	Treilliers 44119	eny
VIAUD	Pertrand	Treilliers hhtts	Diel
LEFEUVRE	Paulette	Treslières 44119	deferens
LEFEUVE	Paul	Trillieres WUIIG	Herro
CAJOREL	Therese	Treilliers 44119	Hadan
VAILLAWT	Bernard	Treillieus 44119	fai fit
ARHALD	Jean. Gres	TREILIERES LANG	#2
ARMAUD	Marie - Agnès	TREILLIERES HAM9	Amas .
MENET	Sylvi	Treillieres 44119	40

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature,
VIEAL	Jean Paul	h9600 (	H
		The second second	
7 7 1			
177			
		Manage	
		and the second second	



Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
RENCIRE	Dona	Lights All Gove	Je W
PA: 133 ALECE	DUNK	Hgus Sortrevault Dur Eve	
4 )			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
HAIE	Didies	Le FUILET 49270 MONTREVALLT/EVRE	
HAIE	Isabelle	le Finter 49270 Nontrevault &/ Eure	
GRINAUS	Phi lippe	49600 BEAUTREAU	G T
Gul hay	c/ves	Becurpudu 4,960.	That Lay
LATY	librel	La Chapelle du aut 49600	1
LERSTEAU	Tank.	Villedien	23
GUILPSERY	Mi chille	Beauquan 6	Tully
RIPOCHE	Bernard	5- Au dré dela Kanche	23Rfiles
GILLET	Harture	VAIR SIDOIRE	
GOUPIL	ODILE	HESANGER HH522	do-



Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
GOUPIL	Jean. Harc	Hesonger 44522	Ottos
Giust	Jean-Paul	Vair /lone 44150	Ola J
Mauget	Mare	Beaupreau en Manges 4960°	* AA
PERIER	Guy	Beaupican en Hanges	55
		0	
			N.

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
BRIAND	Jeannette	COUFFE 44521	Brians
BRIAND	<u>Cean</u>	Couffé 44524	frig
CHEVALIER	Guy	Couffé H4521	Mulalus
CHEVALIER	Chantal	Course 44521	Cheat
SAVAR	Marhie	Cougi (11.58)	5 guar
Spide	Coenerieros.	Ceciff 44524	Halfrid
TERRIEN	you	HATH Couffe	(mis
DAUDÍN	ETIENNE	44521 COUFFE	1
Penouin	Sylvain	44521 Bouffe	-
Brians	Enite	44850 LiGar	6

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
MAZERY	alain	44530 Guenrouet	Hyly
BRETONNIERE	Honipue	44530 GENROVET	A
	* Promotion of Validation	_	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'angager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

l'energie éclienne est la pius efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, le trouve que les écliennes ne dégradent pas les paysages

Des centaines de citoyens se sont déjà engages dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citovenne durablement

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
PETITEAU	JEAN-JOSEPH	VALLONS DE L'ERORE	1000
BLIGUET	BERNARD	TEVLLE 44440	Aligant
donetére	Prenne	An amis.	4
POUSSEAG	Trère	PANNECE	Ro 2
Riande	y v, NNICK	RIAILLE	Riorfol
Rachard	Louis	RIALLLE	
Tecomte	Jean	Radle	y home
CHARBONNIER	Celesting	mesanger	4.
CESBRON	zean - blande	RIAILLE - HALLO	Lety.
ORHPEAU	Middle	Riville	A
CESBRON	Jacqueline	Riaille	64.

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
RABIAN	JEAN-PHILLAPE	NANTES 44000	
RABAH	Tean	Le Cellier 44850	- Insert
Railière	Hearne	Le Cellier 44850	Mailiero
Bezianel	Daniel	Ancenis 141150	2 Begiand
Restier- Maingry	Azmelt	Le Cellier muzzo	1/0.
4 p moun	Didnes	LE CELLER	86
, ,			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition energétique perméttant d'autyer à 40%, d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et comme une large majorité d'habitants, je tronve que les eoliennes ne dégradent pas les paysages

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet cooperatif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citovenne durablement.

Non	Prénom	Commune et Code Postal	signature
1-04/14	1-x 2	Ledenge at le First	-
F (70 H) \$0.1	H TORK	Lival Sowe	HELHOLT
a dent	Dist.re	Stevententes days	Temas
THIS .	June York	State =	Cagnet
Ranger	demence	Clayone 53100	
GLANGEINS	folia	Crear 53400	3
CAPEC	Buellaz	VII 4 35 500	(B)

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	pporte mon soutien au pr Prénom	Commune et Code Postal	signature
ONUOMME	padeleine	44150 SAINT HERBION	
ODHO MME	Padeleine Famil	44150 saint Iterton	SA
			-
			The second secon
and the second s			
		-	



Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
GASTINEAL	Maguite	TEILE WELLS	cidastineau
71			
	The state of the s		
- [			•

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
			- <=====
	Strill fig.	Tegri,	11073367
·	A	7-191	
in eta,	- 1		
re probably agree	w.elay	in the was nothing a	
raaa	1 - 9 - 1	n. We je i okexi	P. #301
	-		=1/
n.,	4	Taur	
1 Daniel	War it	F. V.	

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

 Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Bourg-Chevreuil à Riaillé.

 Nom
 Prénom
 Commune et Code Postal
 signature

 ACCARION
 Ombeline
 44000 Nantes

 Image: Chevreuil à Riaillé.
 Image: Chevreuil à Riaillé.

 ACCARION
 Ombeline
 44000 Nantes

 Image: Chevreuil à Riaillé.
 Image: Chevreuil à Riaillé.

 Image: Chevreuil à Riaillé.<

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
PAHUN	Louise	Reze 44400	K.
			29

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
GLÉMIN	Liliane	Pannece 44440	A
Coffineau	There'se	TEILLÉ 44440	Tholine
TOURRIEN	Dawil	Sifon le faille Voltom d'Evan 64540	
POURDIEZ	Janie Ages	2. PARS-LA DAILLE	Det
Mortien	-kan blande-	Teille 44440	els
Gautreau	Monique	Teille 44440	of Gout
Monnier	Marytonne	teille Allho	Mourie
RICHAR)	Gerard	Nautas 44100	57.
MORTIER	Anne-Claude	Naudes 44100	8

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans de projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne duraniement

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
PRANCHEREAU	Burn May	EL LES	Banchelly
V ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~		77-1-1-5	17
Sugarmerium	Pluby	Ancients	1,0%
9 Neget	701	GUESS STHOUSIL	) m
Dali	Lunche	A HARLEY	12
in the land	Wan his	The second	· me
,			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
Colineau	Catherine	44850 le Cestier	July -
douplous.	Cathy	Ulillo Raillé	
Colineau	Doniel	4480 le Cellier	6
TIGE	Viginie	44850 le Celles	12
Rielland	Delien.	Willo le Colline	
Kialland	Tak a	Lilebro le Gllie	M
Rialland	clenethine	4 4800 leCollier	
Elineau	Gullzuro.	44850 Le Cellier	8
Elineau	jeanne	LILATO le Cellier.	the
theo	Morrand	44230 Cocno-	2

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
Colineau	devetire	43 tog	-
Colineau	daphne	49270 8 burnt desartels	
Luis	DO NATIEN	49270 buel der futel.	The state of the s
	·		
		127	
E			

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui carantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne du ablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
BELLE DIRE	MARIE	NANTES ULCOS	3 Abaice
THE CANADE	Discontinue of the	756 1 Auto.	
4 SET	Anne Benedic		To a management
England Tolk	A. x >	1.15 to Aughtury	1/2
BEILEVAIRE	Simon	44000 Nantes	5
Lecquert	Elsa	44000 Nantes	Depart.
Price Vost	Fo Anges	44 400 1286	T
Cheuieh	Claure	HIOD REZÉ	45
SELLE JA. RE	Sylv-	4327-06-26-	JE-
Meister	Hai Aug	1415m Auren	24 Mossel

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature
Maignan	Magaux	44150 Vair sur Laire	movignar
Maigran	Norgon	44180 dair Sun	13
Haignan	Charline	Vaix- oux-deine	Yaigna r
Maigran	Valerie	44150 Anetz	
Borran	Marie - Andree	44150 Voir/Son	
(ARPOGE)	Dane	hu trovair/lais	-
MERCILER	Cuy	Anaty 44150	445
Canoque	Jany	Auto 4410	
BARRAUS	Stephine	ANETZ 114/150	
MAICNAN	SIMON	UL 150 VAIR sur loire.	) C

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire.

La gouvernance du projet restera locale et citoyenne durablement.

Nom	Prénom	Commune et Code Postal	signature	
Lovarez	Eleolie	Aretz 44150	4	
MAGNAN	Didier	alito Mil sur	16	
FORTEAN	Nivolas	LLIGO VAIR SUR LAIRE	7	
COJEAN	Christle	JAKE IN LOTA	***	
Yi GMÉ	Pireille	44370 MONTREZAN	Hip	
forten	dema	huiso lan form	12	

Total

repè	re	nombre	repé	ere	nombre
0.		2	3	2	
02		12	32	2	1
03		1	33	3	
04		2	34	1	
1 35	- 4	4			4
06		1	36		
07		6	37		10
8-1 et	8-2	15	38		
3			3		
10		7	40	)	
11	-114	3	41		
12		1	42		10
					3 7 7 7 8
14		12	- 44		10
15		1	45		10
16		9	46		6
123	. 4	-,			
18		2			
19		9			
20		1			
21		10			
22		20		- 1	
23		3			
24		2			
25		11			
126		1			
27		2			
28		10			-
29		4			
322		Trans.		- 13	